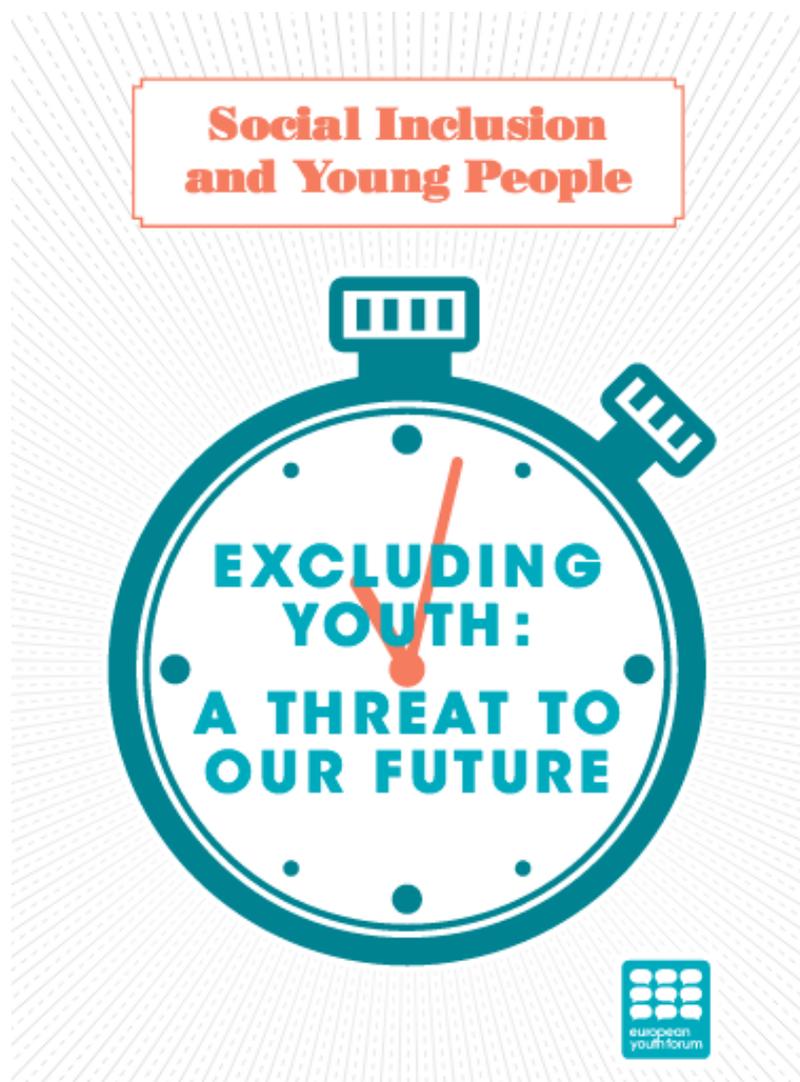


L'inclusion sociale et les jeunes :

Exclure la jeunesse,
c'est mettre notre avenir en péril



Equipe de rédaction

Allan Päll – Rédacteur en Chef
Marianna Georgallis & Clémentine Moyart – Auteurs
David Garrahy – Rédacteur
Mardi – Design graphique

Avec la collaboration de :

Comité de rédaction :

Plate-forme AGE Europe
CECOP-CICOPA Europe
COFACE
Eurochild
Eurodiaconia
Réseau européen contre la pauvreté (EAPN)
Association européenne de Prestataires de services aux personnes handicapées
(EASPD)
Forum européen des personnes handicapées (EDF/FEHP)
Lobby européen des femmes (LEF)
FEANTSA
SOLIDAR

Avec le soutien :

de la Commission européenne
du Fonds européen pour la Jeunesse du Conseil de l'Europe

Cofinancé par le Programme Erasmus+ de l'Union européenne



2016 European Youth Forum



Table des matières

INTRODUCTION	4
1. ET SI... JE SUIS JEUNE ET JE VEUX SUIVRE DES ETUDES DE QUALITE ?	6
Le droit à l'éducation	7
Les diminutions des budgets de l'éducation.....	7
L'éducation inclusive	8
Les groupes vulnérables	8
L'éducation et la formation tout au long de la vie	10
L'éducation non formelle	10
2. ET SI... JE SUIS JEUNE ET AU CHOMAGE ?	12
De l'école au travail : une transition de qualité pour tous	13
Soutenir la création d'emplois.....	13
Apprentissages	14
La Garantie pour la Jeunesse	15
Discrimination multiple	17
Le cas du salaire minimum pour les jeunes	17
Garantir l'accès à des allocations de chômage adéquates.....	18
Couverture des allocations de chômage	20
Adéquation des régimes d'indemnisation du chômage	21
Mobilité de l'emploi et accès aux indemnisations	22
3. ET SI... JE SUIS JEUNE ET J'AI UN EMPLOI ?	24
Formes d'emploi atypiques	25
Emplois de qualité médiocre	25
Travail indépendant et nouvelles formes de travail.....	26
Pensions : épargner pour l'avenir	27
Réconcilier travail et vie privée	29
Services de soins	29
Une société vieillissante	31
4. ET SI... JE SUIS JEUNE ET JE VEUX VIVRE DE FAÇON AUTONOME ?	33
Régimes de revenu minimum	34
Couverture du revenu minimum/revenu du base.....	35
Adéquation du revenu minimum.. ..	36
Vie autonome : logement	37
Discrimination dans l'accès au logement	38
Politiques de « maintien à domicile »	38
Une « génération de locataires ? »	39
Les jeunes sans-abri.....	40
Des systèmes de soins de santé adaptés aux jeunes	41
Accès aux services de soins de santé	41
Santé mentale	43
Santé et droits sexuels et génésiques	43
APPEL A L'ACTION !	45

Introduction

QU'EST-CE QUE L'INCLUSION SOCIALE ?

Le cadre juridique pour la protection des droits de l'Homme, tant au niveau mondial qu'europpéen, vise à garantir que l'inclusion sociale soit un droit inaliénable et universel pour chaque individu. L'inclusion sociale signifie que chaque individu a la possibilité de participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle, et de jouir d'un niveau de vie et de bien-être suffisant. Il s'agit de la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels, y compris le droit à l'emploi (pour ceux et celles qui peuvent travailler), le droit à l'éducation, le droit à la protection sociale, le droit à la participation, ainsi que le droit de vivre dans la dignité.

Le plein accès à ces droits ne peut être garanti dans une société où le risque de pauvreté et d'exclusion sociale continue à augmenter. Ceci est extrêmement préoccupant pour les jeunes qui sont aujourd'hui le groupe le plus vulnérable à la pauvreté et à l'exclusion sociale en Europe. Alors qu'en 2013 24,5% de l'ensemble de la population en Europe risquaient la pauvreté et l'exclusion sociale, cette valeur était plus élevée de quatre points de pourcentage pour les jeunes (28,2%).¹ La crise économique et financière a non seulement augmenté le chômage des jeunes mais elle a plus largement amplifié les risques encourus par les jeunes, engendrant de nouvelles formes d'insécurité et d'exclusion. La réponse à la crise s'est limitée à un contrôle des dépenses, réduisant les investissements en faveur de l'éducation et de la protection sociale. Les coûts liés à l'éducation, y compris les frais indirects tels que le matériel scolaire, les transports et les visites d'étude² ont augmenté, et les jeunes ont souvent été touchés les premiers par la réduction des budgets de la protection sociale. Cette approche de la crise a contribué à creuser les inégalités liées au revenu et à augmenter la fracture intergénérationnelle³.

Aujourd'hui, le revenu moyen des 10% les plus riches de la population dans les pays de l'OCDE est approximativement 9,5 fois plus élevé que celui des 10% les plus pauvres⁴. Ces inégalités au sein de la société peuvent avoir un impact négatif et considérable sur la croissance économique⁵. Ainsi, garantir l'inclusion sociale des jeunes n'est pas seulement un devoir constitutionnel des Etats européens; c'est aussi une nécessité si l'Europe veut aboutir à une croissance économique durable et inclusive.

¹ Eurostat, Europe 2020 indicators – poverty and social exclusion, December 2014

² OBESSU, Hidden Costs in Education, 2014

³ Forum européen de la Jeunesse, Comment les jeunes se sont retrouvés au milieu de la crise, 2014

⁴ OCDE, Focus Inégalités et Croissance, décembre 2014

⁵ Ibid

Quels sont les problèmes ?

Le système de protection sociale qui réside au cœur du modèle social européen doit protéger et promouvoir le bien-être socio-économique de ses citoyens. Alors que de nombreux principes du système de protection sociale sont tenus pour acquis en Europe - comme l'accès universel à l'éducation et aux soins de santé - il subsiste pourtant de réelles barrières à l'accès à ces services, en particulier pour les groupes les plus marginalisés de la société. L'ensemble du système de protection sociale comprend les politiques et programmes conçus pour prévenir ou faire face à des situations qui affectent négativement le bien-être des individus⁶. La protection sociale est censée être une réalité à l'échelle européenne ; cependant il est difficile d'évaluer son efficacité, notamment auprès des jeunes.

En principe, les jeunes peuvent bénéficier de la quasi-totalité des programmes et politiques de protection sociale, à l'exception des pensions de vieillesse. En pratique cependant, les jeunes se voient souvent refuser l'accès à certains de ces avantages et services en raison de leur âge ou de spécificités liées à leurs situations. Le cumul des exigences fondées sur des périodes minimum de travail, des limites d'âge, la situation familiale, les niveaux d'éducation, conduit à une discrimination directe ou indirecte des jeunes, augmentant le nombre d'obstacles à surmonter sur le chemin de l'inclusion et de l'autonomie.

Le Rapport

Il est temps de s'interroger sur le niveau d'efficacité de l'Etat providence. Les systèmes européens de protection sociale ont tendance à reposer sur trois étapes dans le parcours d'une vie – l'enfant, l'adulte travaillant, et le pensionné. La catégorie distincte de la « jeunesse », avec ses besoins spécifiques, n'a pas été prise en compte dans la réforme de ces systèmes. En plus de ces problèmes structurels, l'Europe doit faire face à de nouveaux défis : la migration soulève de nouvelles questions sur la capacité des gouvernements européens de garantir l'inclusion sociale des jeunes migrants ; dans un contexte économique difficile, la transition des jeunes de l'éducation au travail et à l'autonomie a lieu de plus en plus tard et prend des formes de plus en plus variables; la multiplication de nouvelles formes de travail et de revenus est également une réalité qui touche particulièrement la jeunesse, à travers par exemple l'essor de l'économie collaborative. Nous avons besoin d'une approche visionnaire et innovante de l'inclusion sociale pour garantir de nouveaux filets de sécurité pour les jeunes dans un marché européen du travail en mutation, et dans une société mondiale en pleine évolution.

Ce rapport examine la situation sociale des jeunes, il évalue la qualité des politiques sociales et de la protection sociale, au travers des services et des bénéfices mis à la disposition des jeunes. Il met en évidence les lacunes du fonctionnement actuel des systèmes d'aide sociale en Europe. Il montre l'urgence d'adapter le modèle social européen au contexte socio-économique actuel et d'investir en faveur de la jeunesse via l'éducation, la création d'emplois de qualité, la protection sociale, les soins de santé et le soutien au logement. Ce choix permettrait de garantir le respect des droits sociaux des jeunes, mais aussi de sauvegarder le bien-être de notre société européenne aujourd'hui, tout en investissant dans la société de demain.

⁶ United Nations, Research Institute for Social Development (UNRISD), *Combating Poverty and Inequality: Structural Change, Social Policy and Politics*, 2010

1

Et si ...

JE SUIS JEUNE ET JE VEUX SUIVRE DES ETUDES DE QUALITE ?

Le droit à l'éducation est consacré dans plusieurs instruments légaux, tant au niveau européen qu'au niveau mondial. L'article 14 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE garantit le droit à l'éducation, y compris l'enseignement obligatoire ; l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que toute personne a droit à l'éducation et qu'elle doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'article 29 de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant précise que "l'éducation doit favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités"⁷.

⁷ Nations Unies, Convention relative aux droits de l'enfant, 1989

Le droit à l'éducation

Le droit à l'éducation est un objectif au cœur de nombreuses stratégies de croissance et de développement au niveau européen et international, telle que la Stratégie pour la croissance de l'Union européenne, la Stratégie Europe 2020 ou encore les Objectifs pour le développement durable du programme 2030 en faveur du développement durable adoptés par l'ONU en septembre 2015. Cet objectif se trouve non seulement au cœur du modèle social européen mais également au cœur d'une vision plus globale des progrès socio-économiques. Le droit à l'éducation pour tous est une base indispensable à une croissance inclusive et à une société qui ne laisse personne pour compte.

Les diminutions des budgets de l'éducation

La réalisation de ce droit dépend de plusieurs aspects interconnectés et d'importance égale : le droit d'accéder à l'éducation, le droit à une éducation de qualité, et le droit au respect dans l'environnement pédagogique⁸. N'importe quel obstacle à l'accès, qu'il s'agisse de frais indirects ou de frais liés à chaque étape de l'éducation ou de la formation, constitue une entrave à l'éducation pour tous. Cependant, lors de ces dernières années en Europe, les mesures d'austérité adoptées pour répondre à la crise économique et financière ont entraîné d'importantes coupes dans les budgets pour l'éducation et une privatisation accélérée de ce secteur. Au total, en 2011 et/ou en 2012, des coupes ont été opérées dans les budgets de l'éducation d'au moins vingt pays/régions pour lesquels des données sont disponibles⁹. Ces restrictions budgétaires ont eu un impact considérable, en terme de qualité de l'éducation, d'infrastructures, de dépenses en ressources humaines, du ratio élèves/enseignants (nombre d'élèves par professeur) etc. En Grèce, un récent rapport indique qu'aucune école dans le pays n'a été construite ou rénovée durant ces six dernières années.¹⁰ L'accès à des services abordables et de qualité dans l'éducation est essentiel pour lutter contre les inégalités et les difficultés que connaissent les enfants les plus défavorisés, et il est au cœur de la Recommandation de 2013 de la Commission européenne 'investir dans l'enfance pour briser le cercle vicieux de l'inégalité'.¹¹ Malgré cela, les restrictions budgétaires en matière d'éducation ont eu un impact indéniable sur l'accessibilité de l'éducation, en particulier pour les jeunes les plus défavorisés. Le soutien financier pour les élèves, les étudiants et leur famille « est l'un des principaux moyens d'encourager des niveaux élevés de participation à l'éducation, spécialement parmi les groupes défavorisés. »¹² En dépit de cela, de nombreux pays ont indiqué une réduction partielle du financement disponible pour les dispositifs de soutien financier aux élèves et aux étudiants. En Irlande, l'enveloppe budgétaire destinée aux projets faisant partie du Programme pour l'achèvement du cycle scolaire a été réduite de 5% pour l'année scolaire 2010/11. Le programme fournit un soutien basé sur les besoins des enfants et des jeunes en risque de décrochage scolaire.¹³ En outre, dans plusieurs pays, des restrictions ont été appliquées à l'attribution des allocations familiales « soit en créant des liens plus étroits entre ces allocations et la participation à l'éducation (Bulgarie et Hongrie), soit en liant

⁸ UNICEF, *Prise de position, Le droit des enfants Roms à l'éducation*, 2012

⁹ Commission européenne/EACEA/Eurydice/*Funding of Education in Europe: The Impact of the Economic Crisis*, 2013

¹⁰ Ibid

¹¹ European Commission, *Recommendation on Investing in Children: breaking the cycle of disadvantage*, 2013

¹² Ibid

¹³ Ibid

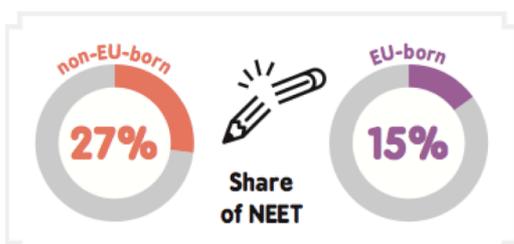
le niveau des allocations familiales au revenu familial (République tchèque uniquement en 2010, le Royaume Uni et l'Islande) ». ¹⁴ L'éducation inclusive en a donc souffert.

“Pour garantir l'accès effectif à une éducation de qualité pour tous les jeunes, les politiques éducatives doivent permettre l'égalité des chances pour tous dès le début de la scolarité. Elles doivent veiller à ce que ni des circonstances personnelles ni des circonstances sociales comme le genre, l'origine sexuelle, l'identité de genre, le handicap, l'origine ethnique ou le milieu socio-économique familial ne constituent des obstacles à l'accomplissement de leur potentiel éducatif, et à ce que tous les individus atteignent un niveau de compétences qui leur permettra de devenir des citoyens actifs autonomes, motivés et responsables. Cela nécessite des politiques éducatives inclusives, critiques par rapport à la norme, qui utilisent des approches multidimensionnelles et qui répondent aux divers besoins et circonstances de l'apprenant. Un soutien et une orientation utiles et adéquats sont essentiels pour ceux qui risquent davantage l'exclusion”. ¹⁵

Une éducation inclusive

L'inclusion, par rapport à l'intégration, implique de changer le système et ses structures pour répondre aux besoins de la personne. Cette approche plus générale fait partie intégrante du droit à l'éducation. La restructuration des cultures éducatives et des pratiques pédagogiques est essentielle pour garantir l'accès à une éducation de qualité pour tous. La transition à une éducation inclusive est un long processus en Europe qui nécessite des formations et des ressources adéquates, une approche centrée sur l'apprenant et sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, ainsi qu'un changement à long terme des attitudes vis-à-vis des droits humains, de la diversité, du handicap et de la non discrimination. Bien que des démarches aient été entreprises, les progrès sont lents et il est évident que les groupes les plus vulnérables rencontrent encore de nombreuses difficultés pour accéder à l'éducation.

Les groupes vulnérables



2013, la part de NEET chez les non-natifs de l'UE atteignait quasi les 27%. ¹⁶ Les politiques d'éducation en faveur des migrants et les politiques ciblant les jeunes de milieux socio-économiques défavorisés ont cruellement souffert de la réduction des

¹⁴ Ibid

¹⁵ Forum européen de la Jeunesse, Document politique sur l'Éducation de qualité, 2013

¹⁶ Eurostat, Migrant integration statistics – education, June 2015

dépenses gouvernementales. A Chypre, les cours de grec qui s'adressaient principalement aux enfants immigrés ont été réduits. En Irlande, les programmes d'éducation en faveur des enfants du voyage et des enfants de groupes défavorisés et marginalisés ont été affectés par une limitation du nombre d'enseignants en soutien linguistique.

La situation est également préoccupante pour les minorités ethniques, notamment les enfants et les jeunes roms. Un enfant rom sur quatre ne suit pas d'éducation formelle, comparé à 3% de jeunes non-roms.¹⁷ Le taux de décrocheurs scolaires chez les jeunes roms est de plus de 80% en Hongrie, Bulgarie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Macédoine et Serbie.¹⁸ Même lorsqu'ils peuvent accéder à l'éducation, la qualité de l'éducation des enfants et jeunes roms est loin d'être inclusive : les jeunes Roms connaissent souvent la ségrégation dans l'éducation, soit en fréquentant des écoles ou des classes où la majorité des élèves sont des roms, soit en étant placés dans des écoles spécialisées et non pas dans le système pédagogique conventionnel.

Des recherches approfondies ont démontré que « *les conditions de ségrégation privent les étudiants d'une éducation et d'opportunités de qualité pour obtenir une qualification valable, comparé à leurs pairs qui étudient dans des environnements intégrés.* »¹⁹ De telles pratiques pédagogiques stigmatisent les jeunes roms non seulement dans l'éducation mais durant toute leur trajectoire de vie. Ce sont également des cas tangibles de discrimination fondée sur des motifs ethniques, violant les Conventions de l'ONU relatives aux droits de l'enfant d'une part, et à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale d'autre part – ratifiées par l'ensemble des Etats membres de l'UE. En 2007, la Cour européenne des droits de l'homme concluait un jugement important selon lequel le fait de placer des enfants roms dans des écoles spéciales sur base de leur origine ethnique enfreignait l'obligation du gouvernement de garantir l'accès des enfants à l'éducation sans discrimination.²⁰

Un problème similaire existe pour les jeunes personnes en situation de handicap. Le droit à l'éducation pour les personnes handicapées, consacré dans l'article 24 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, signifie que les enfants handicapés doivent rejoindre leurs pairs dans des établissements d'enseignement conventionnel et bénéficier d'aménagements raisonnables pour recevoir une éducation de qualité dans cet environnement. Les enfants et les jeunes en situation de handicap sont moins susceptibles de commencer leur scolarité ou de fréquenter l'école que les autres enfants et ils enregistrent également des taux de transition plus faibles vers l'éducation supérieure et l'emploi.²¹ En Norvège par exemple, entre 2000 et 2006, 9% des jeunes personnes handicapées avaient intégré l'enseignement supérieur comparé à 21% de l'ensemble des jeunes du même âge.²² En Irlande, un nombre croissant d'enfants handicapés est déplacé de l'enseignement conventionnel vers des écoles spécialisées, ou pire, retiré du système pédagogique, car les écoles ne disposent pas des ressources pour leur fournir le soutien dont ils ont besoin.²³ L'éducation dans les écoles spécialisées, i.e. des écoles qui fournissent un enseignement exclusivement aux enfants handicapés dans un environnement isolé, a également connu une diminution de ses budgets.

¹⁷ OSCE, *Activism, Participation and Security among Roma and Sinti Youth*, 2015

¹⁸ UNDP, Christian Bruggeman, *Roma Education in Comparative Perspective*, 2012

¹⁹ FRA, *Education: la situation des Roms dans 11 Etats membres de l'UE*, 2014

²⁰ Ibid.

²¹ Organisation mondiale de la Santé, *Rapport mondial sur le Handicap*, 2011

²² Academic Network of European Disability Experts (ANED), *Inclusive Education for Young Disabled People in Europe: Trends, Issues and Challenges*, April 2011

²³ Parlement européen, *L'impact de la Crise sur les droits fondamentaux dans les Etats membres de l'UE*, 2015.

En Belgique (Flandres), des coupes ont été observés dans les services de soutien pédagogique pour enfants handicapés.²⁴ Les coupes budgétaires dans le soutien scolaire spécialisé entraînent souvent le départ du système éducatif pour ces enfants: en Grèce, 38% des crèches spécialisées et 23% des écoles primaires et secondaires spécialisées ne peuvent plus fonctionner en raison d'un manque de moyens financiers, ainsi 180.000 enfants handicapés sont actuellement exclus du système éducatif.²⁵ Les réductions budgétaires ont également touché le financement de l'enseignement supérieur. Les aides aux étudiants en situation de handicap pendant toute la période de l'enseignement supérieur sont essentielles pour garantir l'égalité d'accès à l'éducation et éviter un accès tardif au marché du travail. Au Royaume Uni cependant, les allocations pour étudiants handicapés –correspondant à une aide financière permettant de couvrir les frais supplémentaires que les étudiants handicapés encourent dans l'enseignement supérieur- sont menacées. Les allocations risquent d'être supprimées et la responsabilité du financement retomberait alors sur les universités.²⁶

Education et formation tout au long de la vie

L'éducation est un processus qui se déroule tout au long de la vie, Il s'agit là d'un aspect primordial de l'éducation inclusive. L'éducation et la formation tout au long de la vie permet à l'apprenant de développer ses compétences de manière constante, dans un environnement non formel ou formel. Les conséquences de la crise financière et économique sur le financement de l'éducation des adultes ne sont pas faciles à évaluer. Des coupes ont affecté les budgets des programmes assurant la promotion de l'éducation des adultes, par exemple au Portugal, le budget annuel de l'Etat pour l'éducation des adultes a chuté de 20% entre 2011 et 2012.²⁷ Cependant, face au nombre croissant de chômeurs, les mesures de formation et d'éducation, en faveur de groupes tels que les chômeurs longue durée et les adultes peu qualifiés, se sont multipliées. En Allemagne, par exemple, les dépenses pour l'éducation et la formation dans le cadre des politiques d'emploi ont augmenté en comparaison aux années précédentes, de même dans 10 Etats membres de l'Union européenne.²⁸ Cette reconnaissance explicite de l'importance de l'éducation et de la formation tout au long de la vie dans un marché du travail et une économie en constante évolution est essentielle. Néanmoins, le fait d'investir en faveur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie dans l'unique but d'accroître l'employabilité et l'emploi amène un autre risque : celui de réduire l'éducation aux besoins du marché de l'emploi.

Education non formelle

L'éducation non formelle, quant à elle, a souffert d'une nette baisse d'investissement suite à la crise. Cela conduit certains acteurs à questionner cette approche du marché du travail, centrée principalement sur l'acquisition de nouvelles qualifications formelles qui risque de « renforcer potentiellement les mécanismes d'exclusion, en utilisant des

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

²⁶ The Guardian, Sally Weale, Government to cut funding for disabled students, December 2015

²⁷ Commission européenne/EACEA/Eurydice/Funding of Education in Europe: The Impact of the Economic Crisis, 2013

²⁸ Ibid.

pratiques tendant à valoriser et distinguer les plus (formellement) qualifiés au détriment des non qualifiés ». ²⁹ L'éducation non formelle développe des compétences qui sont essentielles pour construire une société inclusive pour tous, en particulier grâce à ses méthodes d'apprentissage coopératif et expérimental.

Les mesures qui veulent garantir l'inclusion sociale des groupes en situation de vulnérabilité dans l'éducation et au-delà doivent prendre en compte l'éducation dans son ensemble. L'apprentissage dans des environnements non formels, et en particulier dans des organisations de jeunesse, fait partie intégrante de l'éducation inclusive et a un impact particulièrement positif sur les jeunes les plus défavorisés. Il est donc fondamental de soutenir les prestataires d'éducation non formelle pour garantir que l'Europe atteigne les objectifs pédagogiques ambitieux qu'elle s'est donnée, et pour garantir une éducation inclusive à chaque individu tout au long de son parcours de vie.

L'éducation de qualité contribue à améliorer la qualité de vie d'un individu et le développement de la société dans son ensemble. Pour que les politiques d'éducation soient inclusives, une approche holistique est nécessaire dès le plus jeune âge et pendant toute la vie. Dans un objectif d'inclusion sociale, les mesures dans le domaine de l'éducation ne doivent pas limiter l'éducation à des fins d'intégration sur le marché de l'emploi mais bien la considérer comme un processus d'apprentissage tout au long de la vie, poursuivant des objectifs de réalisation personnelle et professionnelle, d'inclusion sociale et de citoyenneté active, et ce dans un environnement non-formel et formel. Il est crucial de garantir la gratuité de l'éducation et le financement de programmes spécialisés, y compris des programmes de la deuxième chance, afin de garantir l'accès à l'éducation aux jeunes les plus vulnérables. ³⁰ La question du soutien financier doit également être abordée dans un débat plus large incluant la qualité et l'accessibilité des services, la formation des professionnels dans le domaine social, de l'éducation et de la santé afin que les interventions encouragent l'autonomisation, le partenariat et la responsabilité parmi les familles et les parents bénéficiaires. ³¹ Il existe un lien étroit entre la situation sociale et économique des enfants et des jeunes, des familles où ils grandissent, et leur fréquentation scolaire ; la pauvreté, la précarité et l'exclusion étant des barrières de facto à l'accès à l'éducation et à de bons résultats d'apprentissage. Il faut un soutien complet pour les jeunes et leurs familles, sous forme de revenus adéquats et de services de soutien, afin de garantir l'égalité des chances. La ségrégation scolaire, le harcèlement et la discrimination sont toujours fréquents dans de nombreux pays et sont trop rarement abordés. La discrimination doit être combattue à tous les niveaux pour garantir que tous les enfants et les jeunes puissent tirer le maximum de profit des possibilités pédagogiques qui existent.

²⁹ European Association for the Education of Adults, *Adult Education in Times of Crisis*, 2014

³⁰ Pour une analyse détaillée des mesures politiques nécessaires pour garantir une éducation inclusive pour divers groupes cibles, voir:

- Handicap: EDF, *Statement on Inclusive Education*, 2009
- Migrants: Migration Policy Group, *A Clear Agenda for Migrant Education in Europe*, November 2014

³¹ Eurochild, *Conditional Cash Transfers and their Impact on Children*, October 2015

ON AIME ! Les programmes de la 'deuxième chance'

Certains programmes offrent toute une série de services aux jeunes qui ont quitté l'école secondaire sans diplôme. On les appelle habituellement « programmes ou écoles de la deuxième chance » et ils sont généralement ouverts aux jeunes qui ont passé l'âge de la scolarité obligatoire ; 16, 17 ou 18 ans dans la plupart des pays. Bien qu'axés sur une formation professionnelle combinée à un enseignement de base (pour remédier aux lacunes en lecture et en mathématiques) et une formation technique (habituellement liée aux besoins des employeurs locaux), ces écoles incluent en principe différents services de recherche de stages, de logement et de mobilité, ainsi que des services de coaching individuel pour l'orientation et la motivation. Les participants obtiennent en général l'équivalent d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou une certification reconnue à la fin de la période de formation. Certains programmes permettent aux participants de résider au sein de l'école ou du centre de formation durant la durée du programme.³²

³² OECD, NEET youth in the aftermath of the Crisis: Challenges and Policies, 2015

2

Et si ...

JE SUIS JEUNE ET AU CHOMAGE ?

De façon très similaire à l'éducation, l'accès à l'emploi est devenu de plus en plus difficile pour les jeunes ces dix dernières années. Le taux de chômage des jeunes n'est plus un secret pour personne en Europe, il s'élève encore aujourd'hui à près de 20%. Ce chiffre catastrophique n'est cependant pas suffisant pour décrire la situation des jeunes sur le marché du travail. Il n'est plus possible d'ignorer le sous-emploi, le temps partiel involontaire, les emplois précaires, ou les jeunes qui ont tout simplement baissé les bras et abandonné la recherche d'un emploi.

Les taux de chômage ne nous disent rien non plus des coûts à long terme du chômage pour les jeunes ni pour la société dans son ensemble ; coûts liés à une perte d'expérience, de compétence mais aussi de contributions au système de protection sociale. Eurofound souligne par exemple que le chômage chez un jeune impose un impact négatif de 12 à 15% sur son salaire jusqu'à l'âge de 42 ans ; cette sanction étant inférieure, de 8 à 10%, si une nouvelle expérience de chômage est évitée.³³ En dépit des coûts élevés du chômage des jeunes, les réponses nationales et européennes ont jusqu'à présent été inadéquates pour pleinement s'attaquer au problème. Ce chapitre examine la pertinence des mesures en place actuellement pour éviter que le jeune chômeur ne sombre dans l'exclusion sociale ou la pauvreté. Il aborde les lacunes des mesures d'activation en vigueur, notamment la Garantie pour la Jeunesse, et il examine l'accessibilité et la pertinence des systèmes de protection sociale – en particulier les allocations de chômage- pour les jeunes chômeurs aujourd'hui.

De l'école au travail : une transition de qualité pour tous

Depuis le début de la crise économique et financière, les mesures politiques européennes et nationales ont ciblé les jeunes sans emploi, en présentant l'intégration dans le marché du travail et l'acquisition de compétences professionnelles, comme la clé de l'inclusion sociale. L'inadéquation entre les compétences acquises par les jeunes et les compétences requises sur le marché du travail a été mise en avant durant ces dernières années pour expliquer les problèmes d'intégration des jeunes. Par conséquent, les mesures mises en place à travers l'Europe se sont axées principalement sur la demande, en tentant de réorienter les politiques d'éducation et de formation, .³⁴

Soutenir la création d'emplois

Les efforts de création d'emplois font grandement défaut, et lorsqu'ils existent, ils ne tiennent pas adéquatement compte des jeunes diplômés – un exemple explicite est la diminution, voire la quasi disparition des postes de niveau débutant. Dans un contexte de rareté des 'premiers emplois', et des principes tout puissants de la concurrence et du profit, peu d'employeurs sont prêts à engager de jeunes travailleurs inexpérimentés, à les former, et à investir en faveur de leur développement, qualifications et perfectionnement. Il existe également un manque considérable d'opportunités pour les jeunes dans les zones rurales ou défavorisées, ou pour ceux qui optent pour des professions ouvrières – la plupart des initiatives semble cibler les jeunes urbains, hautement qualifiés et très mobiles.

Comme décrit dans la publication du Forum européen de la Jeunesse sur les conséquences de la crise pour les jeunes : « *En plus des mesures axées sur l'offre telles que l'investissement en faveur de l'activation de compétences ou les aides à l'embauche, il existe des outils axés sur la demande qui ont une forte influence sur les opportunités d'emploi pour les jeunes femmes et hommes.* »³⁵ Une recherche d'observation sur l'impact des emplois subsidiés dans le secteur privé au Royaume Uni³⁶ indique que l'impact positif de l'aide à l'embauche et des subsides du secteur

³³ Eurofound, *Inclusion sociale des Jeunes*, 2015

³⁴ Forum européen de la Jeunesse, *Comment les jeunes se sont retrouvés au milieu de la crise?*, 2014

³⁵ Forum européen de la Jeunesse, *Comment les jeunes se sont retrouvés au milieu de la crise?*, 2014

³⁶ OECD, *NEET youth in the aftermath of the Crisis: Challenges and Policies*, 2014

privé est potentiellement supérieur à celui des programmes de formation, et cela serait particulièrement bénéfique lorsque les jeunes ciblés sont ceux les plus faiblement qualifiés ou rémunérés. Les mêmes résultats apparaissent dans une étude réalisée en France³⁷ qui, après avoir analysé plusieurs programmes ciblant les jeunes chômeurs, a conclu que la réduction des coûts du travail est le seul programme qui ait un impact significatif sur les probabilités d'emploi des travailleurs à bas revenus.

Apprentissages

En outre, les mesures axées sur la demande n'ont pas été efficaces pour cibler les jeunes les plus éloignés du marché du travail. Les mesures augmentant l'offre et la participation à l'enseignement et la formation professionnels échouent souvent dans leur tentative d'atteindre les plus vulnérables. Une étude récente réalisée en France indique que bien que les inscriptions à des apprentissages aient doublé ces dernières décennies, cela est dû en grande partie à la hausse du nombre de jeunes diplômés qui suivent un apprentissage, tandis que le pourcentage d'apprentis sans qualifications préalables a en fait chuté de 60 à 35%.³⁸ L'incapacité des apprentissages à atteindre les individus sans qualifications préalables est une occasion manquée, car les rendements les plus élevés sur les apprentissages semblent être perçus par les jeunes n'ayant acquis aucune qualification préalable à l'école.³⁹ Les mesures politiques doivent veiller à ce que les programmes d'apprentissage bénéficient également aux jeunes les moins instruits et les plus défavorisés. La mise en vigueur de la législation relative aux stages et aux apprentissages par les gouvernements nationaux conformément aux principes de la Charte européenne du Forum Jeunesse sur la qualité des stages et des apprentissage⁴⁰ contribuerait à garantir l'égalité d'accès aux stages et aux apprentissages.

Le même raisonnement s'applique aux formations qui ne sont pas disponibles pour les jeunes les plus vulnérables. Par exemple, les formations ne sont pas adaptées aux besoins des jeunes personnes handicapées, et cela malgré que le taux de chômage parmi les travailleurs handicapés reste deux ou trois fois plus élevé que celui des autres travailleurs.⁴¹ « *On observe un déficit de formation répandu chez les personnes en situation de handicap, qui est imputable à la discrimination née de la perception qu'à le marché du travail des personnes handicapées, ou plus souvent à l'insuffisance du niveau d'instruction des personnes handicapées qui freine leur accès à la formation professionnelle qualifiante* ». ⁴² La discrimination et la difficulté d'accéder à l'éducation sont les principaux problèmes devant être abordés pour garantir l'égalité d'accès à l'enseignement et la formation professionnels pour tous.

³⁷ Ibid

³⁸ Conseil d'analyse économique, Apprenticeships for Employment, décembre 2014

³⁹ OECD, NEET youth in the aftermath of the Crisis: Challenges and Policies, 2014

⁴⁰ Forum européen de la Jeunesse, Charte européenne sur la qualité des stages et des apprentissages, 2012

⁴¹ OIT, L'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, 2007

⁴² Ibid

WE LIKE ! La Garantie d'apprentissage en Autriche ⁴³

En Autriche, une garantie d'apprentissage (BA) a été créée en 2008 par les partenaires sociaux, en coopération avec le gouvernement fédéral pour offrir des facilités de formation « en grande entreprise » (institutions pédagogiques).

Objectif : la « garantie formation » assure une possibilité d'apprentissage aux jeunes de 18 ans maximum dans une entité de formation/apprentissage en grande entreprise, s'ils ne parviennent pas à trouver une position dans une entreprise. Ce programme est financé par le service public pour l'emploi (SPE). L'éducation est prodiguée par les prestataires de formation institutionnelle et des ateliers ou entreprises éducatifs. Pendant toute la durée du séjour du jeune dans l'entité de formation en grande entreprise, le service public pour l'emploi continue de les soutenir pour éventuellement les placer dans un apprentissage entrepreneurial. Néanmoins, la formation peut également se faire au sein de l'entité de formation et l'examen final correspond à celui passé dans un apprentissage entrepreneurial.

Evaluation : Près de 10.000 jeunes ont réalisé ce type d'apprentissage en 2012. La première évaluation a démontré des résultats favorables pour les participants du BA. Les six premiers mois après le BA, les jeunes se retrouvent majoritairement en apprentissage entrepreneurial (59%) ou dans un travail (16%). 16% sont majoritairement au chômage et 10% inactifs (ce qui pourrait également inclure les formations complémentaires dans le système éducatif.)

La Garantie pour la Jeunesse

Le suivi de la mise en œuvre de la Garantie pour la Jeunesse (GJ) par les organisations de jeunesse⁴⁴ souligne la même difficulté d'atteindre les jeunes les plus vulnérables qui sont confrontés à des risques plus importants de se retrouver au chômage ou ceux qui sont déjà au chômage. L'un des problèmes est que souvent la seule façon pour les jeunes d'accéder à la GJ consiste à s'inscrire au programme via les services publics pour l'emploi. Il s'agit d'un obstacle crucial car les services pour l'emploi et leur compréhension du service et de la provision d'emploi tendent à être plutôt éloignés de la réalité des jeunes et de leurs besoins réels. En outre, les jeunes ne savent pas toujours comment entrer en contact avec les services pour l'emploi ou ont parfois perdu toute confiance dans ces institutions.

★ La Garantie pour la Jeunesse :

La Garantie pour la Jeunesse veille à ce que tous les jeunes de moins de 25 ans reçoivent une offre de bonne qualité 4 mois après avoir quitté l'éducation formelle ou s'être inscrits au chômage. L'offre de bonne qualité doit porter sur un travail, un apprentissage, une formation ou un programme d'étude et être adaptée aux besoins et à la situation de chaque individu. Les pays de l'UE ont avalisé le principe de Garantie pour la Jeunesse dans une recommandation du Conseil en avril 2013.⁴⁵

⁴³ Commission européenne, document de travail sur le système d'apprentissage autrichien, Learning Exchange conference on Apprenticeship Schemes in Austria, 2013

⁴⁴ Forum européen de la Jeunesse, Deux ans après: la mise en oeuvre de la Garantie pour la Jeunesse, 2015

⁴⁵ Conseil de l'Union européenne, Recommandation du Conseil du 22 avril 2013 relative à l'établissement d'une Garantie pour la Jeunesse, 2013

Il faut une meilleure coopération entre les services pour l'emploi et le système éducatif, avec la possibilité notamment que les enseignants soient formés par les services publics pour l'emploi à propos du processus de recherche d'emploi et des programmes de GJ. La communication et la promotion du programme GJ au niveau national doivent également être renforcées en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes appropriées et en particulier les organisations de jeunesse. En outre, plus d'incitations doivent encourager les jeunes à rester inscrits auprès des services publics pour l'emploi, une condition préalable à leur accès à la GJ, en offrant des services sur mesure et en leur garantissant un soutien au revenu minimum pendant les périodes de transition.

La disponibilité d'un nombre suffisant de conseillers pour établir une relation étroite avec le jeune est fondamentale, comme dans le cas de la Garantie pour la Jeunesse. Il faut investir dans le soutien individuel, avec des conseillers qui ne suivent qu'un nombre restreint de jeunes : « *Même des programmes à petite échelle mais bien conçus peuvent aboutir à un impact significatif et durable sur les qualifications et la fréquentation scolaire* »⁴⁶. Une orientation individuelle doit être disponible dans des guichets uniques qui offrent différents services et sont bien connectés aux autres institutions publiques et privées. Dans un seul et même endroit, les jeunes doivent pouvoir accéder à des services spécifiques qui peuvent les aider à vivre de façon indépendante, par exemple des conseils financiers, un soutien au logement et des informations et services autour de la santé, qui ne sont pas couverts par la Garantie pour la Jeunesse. Permettre aux jeunes de poursuivre leur éducation sans les aider financièrement ne leur permet pas d'acquérir une indépendance financière vis-à-vis de leur famille, et les laisse parfois dans une situation de pauvreté extrême.

WE LIKE! Programme pour personnes en situation de handicap de l'Office flamand de placement professionnel (Flandres, Belgique)

L'office flamand de placement professionnel, VDAB, offre un soutien aux jeunes même pendant leurs études, via ce que l'on appelle les jobs étudiants. Les jeunes reçoivent des conseils pour préparer leur CV, se préparer pour des entretiens d'embauche et trouver un emploi. Pour les premiers contrats, l'employeur reçoit aussi un certain soutien financier ou une dispense d'une partie ou du total des impôts. Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un soutien personnalisé supplémentaire. Au sein de VDAB il existe une cellule Handicap, la GTB, qui est en contact avec les différents prestataires de services, située au sein d'associations spécialisées pour personnes en situation de handicap qui offrent un coaching professionnel pendant l'ensemble de leur carrière.

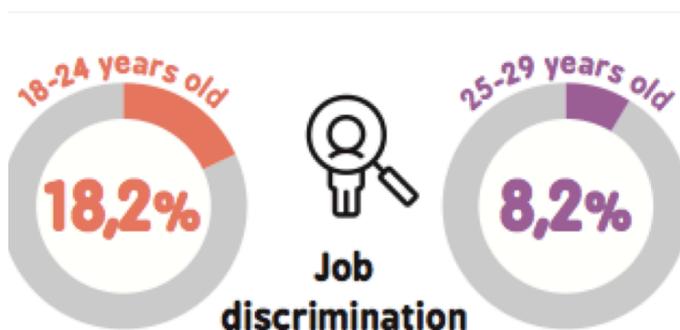
Les individus peuvent également obtenir le financement nécessaire pour adapter leur poste de travail et leur environnement si nécessaire. Les personnes souffrant de problèmes dorsaux chroniques peuvent demander une chaise spéciale, celles qui ont un handicap moteur un clavier spécial, et celles qui ont un handicap visuel un afficheur braille. La procédure de demande est très simple et peut se faire en ligne en 5 minutes. Le VDAB prend une décision dans les 2 semaines. Si la personne handicapée a besoin de soutien, un conseiller professionnel ou un membre de la cellule handicap est toujours disponible.

Plus d'information : <https://www.vdab.be/jongeren>,

<https://www.vdab.be/arbeidshandicap/default1.shtml>

⁴⁶ OECD, NEET youth in the aftermath of the Crisis: Challenges and Policies, 2014

Discrimination multiple



Les jeunes sont souvent victimes de préjugés et de discrimination sur le marché du travail en raison de leur âge. Comme souligné par une étude du Forum Jeunesse sur la discrimination multiple et les jeunes en Europe, 50,5% des répondants ont été victimes de discrimination en cherchant un emploi

rémunéré.⁴⁷

Légende : En cherchant un emploi rémunéré, 18% des répondants ont déclaré avoir vécu de la discrimination en raison de leur « jeune âge » (18-24 ans et 25-29 ans, respectivement 18,2% et 8,2%).

Salaires minimums des jeunes

L'existence de salaires minimums pour les jeunes est un exemple de cette fameuse discrimination fondée sur l'âge. Les salaires minimums pour les jeunes existent en Belgique, en République tchèque, en France, en Irlande, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume Uni et en Turquie. Il existe des niveaux différents et inférieurs de salaires minimums pour ceux qui appartiennent à un groupe d'âge plus jeune. Certains pays utilisent même différents taux pour les jeunes en fonction de leur âge: aux Pays-Bas il en existe jusqu'à huit entre 15 et 22 ans.

Caractéristiques des systèmes de salaires minimums pour les jeunes en Europe⁴⁸

★ Age de départ habituel pour le taux adulte	Salaire des jeunes en % du salaire adulte								
	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Belgique		67%	73%	79%	85%	91%	96%	★	
Rép. tchèque*		80%			90%			★	
France**		80%	90%	★					
Irlande		70%		★					
Pays-Bas	30%	35%	39,5%	45,5%	52,5%	61,5%	72,5%	85%	★
Portugal		75%		★					
Turquie	82,5%	★							
Royaume-Uni							★		

*le salaire minimums jeunes' en Rép. tchèque ne s'applique qu'à ceux qui ont moins de 6 mois

⁴⁷ Forum européen de la Jeunesse, La discrimination multiple et les jeunes en Europe, 2015

⁴⁸ OECD, NEET youth in the aftermath of the Crisis: Challenges and Policies, 2015

d'expérience

** le 'salaire minimums jeunes' en France s'applique uniquement pour les travailleurs ayant moins de 6 mois d'expérience

La politique relative au salaire minimum des jeunes repose sur l'argument selon lequel des salaires minimums élevés ont pour effet d'exclure les jeunes travailleurs du marché du travail. Pourtant, les résultats d'études économiques sur le sujet dépeignent une réalité tout autre. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a démontré à plusieurs reprises que les taux de chômage des jeunes semblent n'être associés au niveau moyen des salaires minimums⁴⁹ que de façon minimale et insignifiante, et que le fait « *d'augmenter le niveau relatif du salaire minimum affectant les jeunes travailleurs peut au pire n'avoir aucun effet significatif sur l'emploi et au mieux un léger effet positif* »⁵⁰.

La discrimination multiple sur le marché du travail entre en jeu lorsque les jeunes sont victimes de discrimination fondée sur leurs caractéristiques individuelles ainsi que sur leur âge. Ces caractéristiques, réelles ou perçues, comprennent le genre, la race, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'origine ethnique, le handicap, les convictions religieuses ou le milieu social ou éducatif.

« Dans la perspective de l'OIT, les salaires des jeunes en dessous du minimum sont potentiellement en conflit avec le principe de salaire égal pour travail égal. (...) Une fonction clé du salaire minimum consiste à protéger les revenus à l'extrémité inférieure de l'échelle des salaires, et en redistribuant les revenus, à stimuler la demande globale grâce à l'effet multiplicateur. Plus important encore, il empêche la discrimination sur le marché du travail fondée sur n'importe quel motif. »⁵¹

Les jeunes femmes par exemple sont particulièrement vulnérables à la discrimination sur le marché du travail, que ce soit en raison de leur grossesse, de la naissance de leur enfant, ou des conditions médicales liées à ces circonstances ; ce qui fait que les employeurs les considèrent comme « moins productives » que leurs concurrents masculins. La situation est exacerbée dans le cas de jeunes femmes appartenant à des communautés ethniques, religieuses ou de migrants;⁵² les jeunes femmes de milieu migrant étant confrontées à des conditions de vie et de travail parmi les plus précaires en Europe.⁵³ Ce type de discrimination joue un rôle puissant dans la vie des jeunes et malheureusement les conséquences de l'addition des 'motifs' de discrimination sont souvent négligées. Le problème est que les lois et politiques antidiscriminatoires conçoivent principalement les motifs de discrimination comme étant des facteurs hermétiquement fermés. Les jeunes se situant à l'intersection entre différents motifs de discrimination et structures d'oppression peuvent facilement être ignorés par les différentes lois et politiques qui ne sont fondées que sur un motif.

De plus, les jugements et la crainte des préjugés peuvent également être aussi significatifs et influents que les véritables expériences de discrimination : « *Je suis actif dans des groupes de plaidoyer pour les droits des LGBT. Pourtant j'hésite à le mentionner sur mon CV parce que je pense que les employeurs en déduiraient que je suis LGBT et que je serais ensuite victime de discrimination* ». ⁵⁴ Les jeunes personnes

⁴⁹ OIT, Matsumoto, Hengge and Islam, Tackling the Youth Employment crisis: a macroeconomic perspective, Employment working paper NO. 124, 2012.

⁵⁰ OIT, Grimshaw D. At work but earning less: Review of evidence, issues, and policy on decent pay and minimum wages for young people, ILO working paper, 2014.

⁵¹ Ibid.

⁵² Forum européen de la Jeunesse, La discrimination multiple et les jeunes en Europe, 2015

⁵³ Eurostat, Migrants in Europe, A statistical portrait of the first and second generation, 2011.

⁵⁴ IGLYO, The impact of homophobic and transphobic bullying on education and employment, 2015.

handicapées sont également souvent victimes d'idées fausses quant à leurs capacités. De telles pratiques constituent clairement des violations de la législation anti-discrimination au niveau de l'UE et au niveau national qui doit être mise en œuvre de façon plus adéquate pour éviter l'exclusion sociale des jeunes.

Témoignage de Loredana, 35 ans, active dans une ONG dans le domaine du handicap :

« J'ai envoyé plusieurs lettres de motivation dans lesquelles je mentionnais mon handicap et souvent je ne recevais pas de réponse ou simplement la lettre type « nous sommes désolés mais votre profil ne correspond pas à nos exigences ». Ensuite, j'ai décidé de ne pas mentionner mon handicap dans la lettre et la plupart du temps j'étais conviée aux entretiens. Lorsque je mentionnais au téléphone que je souffrais de déficience visuelle, je pouvais directement déceler une certaine tension dans la voix de mon interlocuteur. Ils me disaient qu'ils me rappelleraient pour des arrangements mais ils ne le faisaient jamais, et lorsque je rappelais ils m'informaient simplement du fait qu'ils étaient désolés mais que le poste n'était plus vacant. Ce qui fonctionnait le mieux, c'était simplement lorsque je ne disais rien jusqu'au jour de l'entretien. Quelques heures avant d'arriver, s'il y avait un test, je disais qu'il faudrait que mon test se fasse sur un Pen Drive car j'utiliserais mon ordinateur à sortie vocale. Un jour, malgré que l'entretien se soit très bien déroulé, l'entreprise m'a dit que je n'étais pas acceptée. Ils ne voulaient probablement pas fournir tous ces efforts pour un remplacement de six mois.

Une autre fois, j'ai reçu une réponse négative et l'association m'a dit que c'était parce qu'ils avaient déjà une personne malvoyante au sein de leur équipe. Le problème est qu'il est pratiquement impossible de se plaindre de ce genre de discrimination parce qu'ils le font sans aucune trace. Elle n'est transmise que par les sentiments, ou oralement dans le meilleur des cas, ce qui ne compte pas comme preuve devant un tribunal. »

Accès à des allocations de chômage adéquates

★ Allocations de chômage :⁵⁵

Les allocations de chômage sont un élément clé de tous les systèmes européens d'aide sociale. En assurant les travailleurs contre le risque de perte d'emploi, elles fournissent un filet de sécurité indispensable pour les individus et les ménages.

Les allocations de chômage peuvent prendre la forme d'une assurance-chômage ou d'une assistance-chômage. Les allocations d'assurance-chômage sont caractérisées par une logique contributive précise. Par conséquent, elles ne peuvent être réclamées qu'après une période minimum dans l'emploi avec des contributions payées. Le niveau des contributions est souvent établi en proportion du niveau des revenus reçus dans le précédent emploi, et leur durée dépend souvent de la durée du temps des contributions.

L'assistance-chômage est principalement destinée à empêcher la pauvreté associée au chômage : normalement subordonnée à un examen des revenus et mise à disposition des chômeurs inéligibles pour les allocations d'assurance-chômage ou n'y ayant plus droit. Le niveau des allocations d'assistance-chômage est généralement inférieur à celui de l'assurance-chômage.

La majorité des Etats membres ne disposent pas d'un programme d'assistance-chômage séparé, mais ils comptent pour la plupart sur une assistance sociale de base subordonnée au contrôle des revenus mise à la disposition des ménages aux faibles revenus.

⁵⁵ Commission européenne, Semestre européen, Fiche thématique: allocations de chômage, 2015

Couverture des allocations de chômage

Les politiques passives du marché du travail sont aussi indispensables que les interventions actives pour garantir l'inclusion sociale. La transition des études au travail est une période délicate pour les jeunes qui rencontrent souvent des difficultés à trouver leur premier emploi. Toutefois, les allocations de chômage ont tendance à être inaccessibles pour les jeunes qui cherchent un premier emploi ou qui arrivent à la fin d'un contrat à court terme. En effet, dans la majorité des pays de l'OCDE, 12 mois de travail/contributions sont nécessaires pour être éligibles aux allocations de chômage. En Autriche, en Grèce, au Luxembourg et aux Pays-Bas, cette exigence minimum est réduite à six mois de travail. Cette période de contribution est plus courte dans certains pays comme la France, le Canada et l'Islande où les jeunes qui ont terminé leurs contrats à court terme sont plus susceptibles de recevoir des allocations.⁵⁶

« La capacité de protection de l'assurance chômage contributive semble de plus en plus inadéquate pour ceux qui démarrent un emploi, qui sont souvent confrontés à une période prolongée de chômage au début de leur vie active. »⁵⁷

Même lorsque les jeunes ont réussi à contribuer d'une certaine manière, la prévalence des contrats à court terme et précaires fait qu'il est difficile pour eux d'obtenir des allocations qui leur garantissent une vie dépourvue de pauvreté. Dans le cas de la Norvège, par exemple, les critères d'éligibilité sont basés sur les revenus : la contribution minimum doit être équivalente à 24% du salaire moyen de l'année précédente ou à 16% après 3 ans. Ce seuil est extrêmement difficile à atteindre pour les jeunes qui débutent souvent leur vie professionnelle avec un salaire inférieur à celui du travailleur moyen.

Par conséquent, les taux de prestations des allocations de chômage parmi les jeunes sont plutôt faibles dans la plupart des pays de l'OCDE : près de 7% des 16-29 ans reçoivent des allocations chômage, et ce chiffre tombe sous les 3% dans certains pays d'Europe du Sud et de l'Est (Slovaquie, Slovénie, Grèce et Portugal), en dépit des taux très élevés de chômage des jeunes dans ces mêmes pays.⁵⁸

« Les contributions accumulées dans les emplois précédents faiblement qualifiés peuvent ne pas suffire à prévenir les risques sociaux rencontrés dans les transitions post-université marché de l'emploi. »⁵⁹

L'adéquation des allocations de chômage

Un autre problème surgit lorsque l'on regarde plus loin que l'éligibilité des jeunes aux indemnités et que l'on examine l'adéquation du droit aux prestations. Dans une majorité des pays de l'OCDE, une année de travail donne droit à des allocations pour moins d'un an : 3 mois en Hongrie, aux Pays-Bas et en Slovénie par exemple, 5 mois en Autriche et en République tchèque et 6 mois en Estonie, en Allemagne, au Royaume Uni et en Slovaquie⁶⁰. C'est radicalement différent dans une petite poignée

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ SOLIDAR, Progressive Structural Reforms, Lorenza Antonucci, Towards EU youth policies? The limits of current welfare states and the potential for a 'Youth Transition Fund' (YTF), 2015

⁵⁸ OECD, NEET youth in the aftermath of the Crisis: Challenges and Policies, 2015

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Ibid.

de pays, notamment en Suède – 14 mois, et au Danemark- 24 mois. Cette durée maximale de paiement n'est pas spécifique à la jeunesse, mais une courte durée d'indemnisation peut être extrêmement nuisible aux jeunes qui sont aussi parfois exclus des régimes de revenu minimum.⁶¹

La difficulté qu'éprouvent les jeunes à accéder aux allocations de chômage est clairement liée à la nature contributive des systèmes d'aide sociale, et les mesures réformant les interventions sociales, pendant la crise – et même depuis les turbulences financières des années 1990- n'ont pas été en faveur des jeunes. L'attention s'est de plus en plus concentrée sur la maîtrise des coûts et le durcissement des critères d'éligibilité, restreignant les possibilités pour les jeunes d'entrer dans le système actuel. Même dans le « modèle nordique d'aide sociale », la crise des années 1990 a conduit au resserrement des systèmes de protection sociale et les allocations de chômage sont ensuite devenues de plus en plus tributaires de l'emploi précédent, ce qui a empêché de nombreux jeunes adultes de bénéficier d'allocations de chômage.⁶²

Un autre problème associe l'éligibilité aux allocations de chômage et l'allocation de celles-ci à une conditionnalité très stricte, souvent accompagnée de sanctions négatives. Dans certains pays, les jeunes doivent participer à des programmes de « volontariat obligatoire » où ils doivent fournir des services communautaires en échange de leurs allocations. De la même manière, les mesures d'activation dans la plupart des pays sont entachées de tendances punitives où le refus de toute offre d'emploi (indépendamment de sa qualité ou de sa pérennité) implique souvent une réduction voire une perte totale des allocations.

*« Souvent inéligibles pour les allocations de chômage car ils n'ont pas encore eu de premier emploi, ou exclus d'autres services d'aide sociale pour des raisons de limites d'âge consacrées dans le droit national, les jeunes se retrouvent sans revenus. Ceux qui reçoivent une forme de protection sociale se retrouvent souvent dans une situation qui dépend de l'acceptation d'offres d'emploi proposées par les services pour l'emploi, même s'ils sont de faible qualité, et/ou non-durables ».*⁶³

Mobilité de l'emploi et accès aux indemnisations

Considérée dans le contexte de la mobilité de l'emploi, cette question d'accessibilité aux allocations de chômage se complique encore davantage. La liberté de mouvement des travailleurs, l'un des principes fondateurs des communautés européennes et un élément essentiel de la citoyenneté européenne, concerne particulièrement les jeunes : **alors que seulement 3,3% de la main d'œuvre de l'UE vivent et travaillent dans un autre Etat membre, 41% d'entre eux ont entre 15 et 29 ans.**⁶⁴ Cependant, les mesures promouvant une mobilité accrue de l'emploi ont particulièrement ciblé les jeunes, des initiatives de l'UE telles que « votre premier emploi EURES » tentent de réduire les disparités entre l'offre et la demande de main d'œuvre ainsi que les disparités géographiques en termes de taux de chômage des jeunes à travers les pays de l'UE.

⁶¹ Voir la section sur les programmes de revenu minimum pour les jeunes

⁶² Antonucci, L., Hamilton, M., Young People and Social Policy in Europe, Dealing with Risk, Inequality and Precarity in Times of Crisis, 2014.

⁶³ EAPN, Youth poverty and social inclusion in Europe, 2014

⁶⁴ Commission européenne, Les travailleurs mobiles au sein de l'UE, septembre 2014

Alors que le fait de travailler dans un autre pays comporte de nets avantages tant pour l'individu que pour la société, lorsqu'il s'agit de protection sociale, cela implique certains risques. Garantir la portabilité des droits à la sécurité sociale lorsque le droit de la liberté de mouvement est exercé a été l'une des principales préoccupations pour l'UE ; la coordination des systèmes de sécurité sociale ayant été adoptée sous forme de réglementation de l'Union européenne en 1958 et une version révisée étant toujours en vigueur aujourd'hui.

Les principes de coordination sont : une seule législation applicable, égalité de traitement, agrégation de l'assurance, périodes de résidence ou de travail, et exportation des prestations.⁶⁵ Toutefois, dans la pratique la coordination fait défaut et on observe toujours des cas précis de discrimination contre les travailleurs migrants pour ce qui est de leur accès à la sécurité sociale. Un exemple récent qui a été porté devant la Cour européenne de Justice concerne un test portant sur « le droit de séjourner » qui a été imposé comme condition supplémentaire pour l'octroi d'allocations au Royaume Uni. Alors que les ressortissants britanniques disposent d'un « droit de séjourner » uniquement sur base de leur citoyenneté britannique, d'autres ressortissants de l'UE doivent répondre à des conditions supplémentaires pour passer ce test du « droit de séjour » : *« Cela signifie que le Royaume Uni opère une discrimination injuste à l'égard des ressortissants d'autres Etats membres, contrevenant ainsi aux règles de l'UE relatives à la coordination des régimes de sécurité sociale qui proscrivent la discrimination directe et indirecte dans le domaine de l'accès aux prestations de la sécurité sociale. »*⁶⁶

De tels exemples ne sont pas rares et ne font en fait qu'augmenter vu la rhétorique anti-immigration croissante à travers l'Europe ; les phrases populistes « prestations tourisme » et « migration de la pauvreté » monopolisant le sujet dans la presse nationale.⁶⁷ En outre, les négociations du Royaume Uni en prévision du référendum britannique sur la sortie de l'UE en juin 2016 assombrissent davantage le principe de liberté de circulation et son lien à la protection sociale pour les citoyens de l'UE.

En discutant de mobilité, il faut également considérer « l'autre côté de la famille » - les membres de la famille qui sont restés dans le pays d'origine - car la mobilité et la migration ont également un impact sur ceux-ci. Il est en effet de plus en plus courant qu'un membre de la famille se rende dans un autre pays pour trouver un emploi et qu'il laisse les membres de sa famille (y compris son/sa partenaire, ses enfants, ses aînés etc.) dans le pays d'origine. Ces familles sont connues sous le nom de « familles transnationales » ; ce qui sous-entend que la migration ne s'achève pas avec l'installation et que les migrants entretiennent des contacts réguliers à travers les frontières.

De plus en plus de jeunes en Europe grandissent sans leurs parents qui sont à l'étranger et donc d'autres membres de la famille s'en occupent, ou ils se déplacent en quête de possibilités à l'étranger et entretiennent une relation à distance avec leur famille d'origine. Ces dimensions doivent être prises en compte en élaborant les politiques de mobilité et d'emploi afin de soutenir la mobilité et les familles en Europe.

⁶⁵ OIT, *Coordination des régimes de sécurité sociale dans l'UE. Rapport explicatif sur la réglementation de la CE no 883/2004 et sa réglementation de mise en oeuvre no. 987/2009*, 2010.

⁶⁶ Commission européenne, *Communiqué de Presse: Prestations de sécurité sociale: la Commission traduit le Royaume Uni devant la Cour de Justice pour mauvaise application des règles de sauvegarde des droits des citoyens de l'Union*, mai 2013

⁶⁷ Benton, Meghan, *Reaping the benefits? Social security coordination for mobile EU citizens*, November 2013

Il est urgent de concevoir de nouveaux mécanismes pour limiter les effets négatifs de l'insécurité de l'emploi, et d'offrir une protection aux jeunes pendant leur transition des études au travail, même s'ils travaillent dans un autre pays. Un outil pourrait être un Fonds de l'UE pour la Transition des Jeunes qui pourrait combler les lacunes en agissant en tant que soutien à court terme pour couvrir les jeunes en transition. L'idée élaborée par Lorenza Antonucci consisterait à fournir une « forme de protection liée à l'âge » grâce à un soutien mensuel à tous ceux qui ont obtenu un diplôme en trois ans.⁶⁸ Une autre solution consiste à garantir la contribution des jeunes aux prestations d'assurance chômage pendant toutes leurs premières expériences professionnelles.

Cela impliquerait plus de contrats d'emploi de qualité, accompagnés d'une série de normes de droit sociaux applicables, mais aussi des contrats de stages et d'apprentissages qui compteraient pour les calculs du temps de travail, ce qui garantirait la contribution des jeunes à l'assurance chômage dès la fin de leurs études. Ces changements au niveau national doivent également correspondre à une meilleure mise en œuvre de la coordination des régimes de sécurité sociale à travers l'Europe, en faisant des efforts considérables pour contrecarrer aussi les discours populistes sur l'immigration dans les médias nationaux. La portabilité des droits de sécurité sociale est essentielle, non seulement pour garantir l'inclusion sociale des jeunes Européens, mais également pour garantir leur droit à la protection sociale et à la liberté de mouvement.

⁶⁸ SOLIDAR, *Progressive Structural Reforms*, Lorenza Antonucci, *Towards EU youth policies? The limits of current welfare states and the potential for a 'Youth Transition Fund' (YTF)*, 2015

3

Et si ...

JE SUIS JEUNE ET J'AI UN TRAVAIL ?

Les jeunes ont toujours été dans une position plus vulnérable sur le marché du travail que la population moyenne en âge de travailler. Dans de nombreux pays européens, un système à deux vitesses existe sur le marché de l'emploi, avec d'un côté des travailleurs permanents ultra-sécurisés, et d'un autre côté les travailleurs temporaires vulnérables- qui sont souvent les jeunes qui entrent dans le marché de l'emploi⁶⁹. Cela signifie que les jeunes sont souvent incapables d'accéder à leur droit à un emploi de qualité, droit pourtant consacré par plusieurs cadres internationaux des droits de l'homme ; et composante clé de l'inclusion sociale et de l'autonomie. Ce chapitre examine l'impact d'un emploi de qualité médiocre et les conséquences de l'émergence de nouvelles formes de travail, sur l'inclusion sociale des jeunes et sur le modèle social européen, dans un monde du travail en constante évolution et à la lumière d'une société vieillissante.

⁶⁹ Bentolila, Samuel et al., Two-Tier Labor Markets in the Great Recession: France vs. Spain, IZA DP No. 5340, November 2010

Formes d'emploi atypique

Emplois de qualité médiocre

Les jeunes font l'expérience d'une période de transition prolongée et atypique, caractérisée par un laps de temps plus long avant de trouver un premier emploi, le travail temporaire involontaire, des formes d'emploi atypiques comme les contrats « zéro heure », le travail non déclaré, le sous-emploi, et les stages non rémunérés et non réglementés.⁷⁰

*« Le clivage croissant entre les privilégiés – ceux qui ont un emploi permanent- et les marginaux – ceux qui ont un emploi précaire en périphérie- a accentué les inégalités sociales et économiques de manière spectaculaire ».*⁷¹

C'est un constat que l'on peut faire dans des pays au taux de chômage élevé mais aussi dans des pays au faible taux de chômage. Ainsi, alors que l'Allemagne a constamment enregistré l'un des taux d'emploi des jeunes parmi les plus élevés d'Europe, en 2014 on estimait que près d'un travailleur sur cinq, c.-à-d. environ 7,5 millions de jeunes, avaient ce que l'on appelle des « mini-emplois ». Ces « mini-emplois » bénéficient de subventions fiscales, ne sont que partiellement couverts par le régime public obligatoire de pension, et sont totalement exemptés d'assurance chômage.

Les contrats « zéro heure » fréquents dans certains pays parmi lesquels le Royaume Uni, ainsi que les stages non rémunérés qui sont de plus en plus monnaie courante dans la transition des études au marché du travail, et le travail indépendant fictif posent les mêmes problèmes : ces « solutions d'urgence » auxquelles les jeunes sont souvent obligés de recourir ne contribuent qu'à de l'instabilité, de faibles revenus, une protection sociale réduite ou inexistante, ainsi qu'à l'érosion des compétences, l'isolement, une faible estime de soi et une faible participation.⁷² Tous ces facteurs représentent un obstacle majeur pour la réalisation de l'inclusion sociale des jeunes.

Les emplois de qualité médiocre ont un impact particulier sur les droits économiques d'un individu, lié notamment à la difficulté de gagner un salaire adéquat. Dans les pays de l'OCDE, entre 2007 et 2011, le revenu disponible moyen des jeunes a baissé en termes réels de 1% par année alors que pour les personnes plus âgées, de 65 ans et plus, il a augmenté.⁷³ Les changements dans les taux de dénuement matériel reflètent cette situation ; les taux de dénuement matériel des jeunes ayant augmenté de manière disproportionnée par rapport à la génération d'âge moyen et plus élevée.⁷⁴

Le contexte des salaires minimums des jeunes (à un niveau inférieur à celui des adultes) – décrit dans la section ci-dessus- et la probabilité générale plus élevée de jeunes ayant un travail à faible revenu s'ajoutent à l'inégalité des revenus et à l'intensification de la fracture intergénérationnelle en Europe. Des données récentes des pays de l'OCDE suggèrent que les jeunes travailleurs de 15-24 ans gagnent en

⁷⁰ Pour plus d'informations sur la qualité de l'emploi des jeunes voir: Forum européen de la Jeunesse: des emplois de qualité pour les jeunes, 2013

⁷¹ SOLIDAR, Progressive Structural Reforms, Lorenza Antonucci, Towards EU youth policies? The limits of current welfare states and the potential for a 'Youth Transition Fund' (YTF), 2015

⁷² EAPN, Youth poverty and social inclusion in Europe, 2014

⁷³ OECD, Income inequality Update: Rising inequality: youth and poor fall further behind, June 2014

⁷⁴ Bruegel, The Growing Intergenerational Divide in Europe, November 2015

moyenne près de 62% du salaire des travailleurs plus âgés.⁷⁵ C'est ainsi que la pauvreté au travail est devenue une sérieuse préoccupation pour les jeunes, près de 12% d'entre eux ayant vécu ce phénomène en 2012, comparé à 9% de la population globale.

Travail indépendant et nouvelles formes de travail

Comme le décrit l'OIT dans plusieurs études sur le travail décent,⁷⁶ une autre composante essentielle d'un emploi de qualité est l'accès aux droits des travailleurs et à la sécurité sociale. Pour les jeunes aujourd'hui, ce n'est pas garanti dans toutes les opportunités d'emploi. Les emplois précaires tels que les « mini-emplois » sont non seulement exemptés de telles provisions de sécurité sociale, mais les travailleurs indépendants n'ont eux aussi que très peu de recours aux droits fondamentaux du travail comme les congés maladie rémunérés, les congés payés et les congés de maternité. Les taux de travail indépendant chez les jeunes restent faibles dans l'UE, en moyenne juste au-dessus des 4% (à l'exception de l'Espagne et des Pays-Bas où l'auto-emploi des jeunes a nettement augmenté)⁷⁷.

Cependant, le travail indépendant est souvent perçu par les responsables politiques européens et nationaux comme une éventuelle porte de sortie pour les jeunes sans emploi⁷⁸. Le travail indépendant doit premièrement permettre l'expression de l'esprit entrepreneurial et de l'innovation et ne pas uniquement être la conséquence d'une augmentation du travail précaire et d'un manque de choix d'emploi alternatif. En effet, *« on remarque que les individus confrontés à des désavantages sur le marché du travail sont plus susceptibles de devenir indépendants alors qu'ils luttent pour trouver un travail d'employé. »*⁷⁹ Pour éviter ce type de « travail indépendant forcé », les jeunes doivent être mieux accompagnés dans les opportunités de travail indépendant et avoir accès à la protection sociale et à un filet de sécurité pour les encourager à courir les risques du travail indépendant et se lancer dans leur propre entreprise.

*« Le succès de l'économie de partage est lié à la génération, à la culture et au développement d'une mentalité de partage. La génération plus jeune est plus habituée aux nouvelles technologies et les maîtrise mieux. Cette génération a également souffert le plus de la crise économique, elle se méfie plus des systèmes établis et est plus ouverte aux solutions alternatives. »*⁸⁰

L'augmentation des formes alternatives de travail et de génération de revenu engendrée par l'économie collaborative présente des défis similaires lors qu'il s'agit de la protection sociale et des droits des travailleurs. Le droit à une rémunération minimum par exemple n'est pas garanti pour les travailleurs dans l'économie de partage car ils ne sont pas des « employés ». L'argument est que s'ils le souhaitent, ils sont capables de compléter leurs revenus via une autre plate-forme/application. Cependant, les conditions de travail compliquent très souvent les choses et il n'est pas facile de multiplier les engagements, ce qui signifie souvent que les personnes employées dans ce type de travail sont incapables de gagner un revenu adéquat – et qu'elles n'ont

⁷⁵ ILO, Grimshaw D. At work but earning less: Review of evidence, issues and policy on decent pay and minimum wages for young people, ILO Working paper, 2014

⁷⁶ Ghai, Daram, Decent Work: Concept and Indicators, International Labour Review, Vol. 142, No 2, 2003

⁷⁷ Hatfield, Izzy, Self-employment in Europe, 2015.

⁷⁸ EurActiv, Henriette Jacobson, Self-employment seen as possible exit door for jobless youth, September 2015

⁷⁹ Hatfield, Izzy, Self-employment in Europe, 2015.

⁸⁰ Goudin, Pierre, The Cost of non-Europe in the sharing economy: Economic, Social and Legal challenges and opportunities, European Parliamentary Research Service, January 2016

aucun recours à la protection sociale en cas de besoin. Le raisonnement sous-jacent à nos régimes de protection sociale est profondément remis en question car de nombreux acteurs de cette économie ne paient pas de contributions – compromettant l'efficacité du système dans son ensemble.

Finalement, si de telles formes de travail continuent de se multiplier et de se développer, le modèle social dans sa forme actuelle n'est pas durable. L'économie collaborative doit encourager les acteurs sociaux à réfléchir au « *sens et à la place que le régime salarial occupe dans notre société, et donc repenser la protection sociale, historiquement liée au régime salarial* ». ⁸¹ Cela soulève l'idée que les obligations contributives pourraient éventuellement ne plus être liées au statut professionnel mais à l'individu. Une approche visionnaire est nécessaire pour gérer ces changements de façon à garantir la liberté créative des entreprises mais aussi la protection indispensable des droits des travailleurs.

WE LIKE! Des coopératives pour « inventer une nouvelle relation au travail » ⁸²

A travers l'Europe, un nombre croissant de jeunes freelance ou experts indépendants (infographistes, journalistes, artistes, interprètes, etc.) créent des coopératives pour sécuriser leur emploi. Grâce à une coopérative, ils peuvent bénéficier de la sécurité sociale tout en jouissant d'une certaine flexibilité pour développer leur propre activité en même temps. Ils partagent les risques et les bénéfices avec d'autres jeunes, appliquant les valeurs de la solidarité et de la démocratie sur leur lieu de travail. Grâce au soutien à la création de telles coopératives, les politiques publiques contribueraient également à la sécurité et à l'autonomie des jeunes.

Parmi tous ces projets de coopératives, la coopérative **COOPANAME** ⁸³ a été créée en France en 2004 et rassemble près de 750 personnes, freelance et indépendants, qui partagent des services communs tels que la comptabilité, les conseils juridiques, le soutien au développement d'activités entrepreneuriales, un espace de travail et des services communs. Ensemble, ils montent une entreprise commune, démocratique et exigeante ; leur objectif étant d'offrir une plus grande protection collective à leurs membres (loi du travail, formation professionnelle, mutualisation des risques, et solidarité sociale).

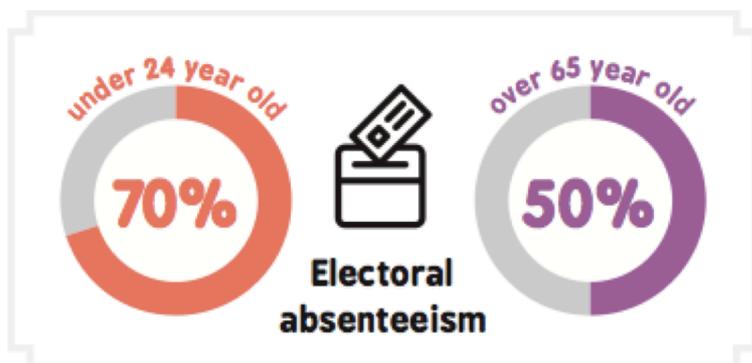
Retraites : épargner pour l'avenir

Les questions liées à l'emploi atypique sont d'autant plus pressantes lorsque l'on évalue l'impact de la nature de l'emploi des jeunes aujourd'hui sur leur capacité d'épargner pour leur avenir. En étant engagés dans un emploi atypique, les jeunes sont incapables ou moins capables de participer à des régimes de pension statutaire contributifs. Dans les pays où les régimes de retraite professionnels et privés sont les principaux piliers du système de retraite, même les contrats d'emploi type à durée déterminée n'offrent pas l'accès à des régimes de retraite professionnels. La précarité des revenus empêche également les jeunes d'épargner dans des régimes de retraite privés, l'incertitude de leur revenu dans un futur proche les empêche de bloquer d'éventuelles économies. Les régimes de retraites aujourd'hui ne sont clairement pas alignés sur la trajectoire actuelle de l'éducation et de l'emploi des jeunes.

⁸¹ Ibid.

⁸² Coopaname (19 avril 2016) <http://www.coopaname.coop/article/coopaname-cest-politique>

⁸³ Ibid.



La situation actuelle a un impact à long terme non seulement sur l'individu mais aussi en termes d'inégalités dans les sociétés européennes et en particulier en terme d'équité intergénérationnelle. Si l'on analyse les changements dans le taux des prestations, c.-à-d. les revenus des retraités

comparés aux revenus de la population active, entre maintenant et 2060, il apparaît clairement que de nombreux pays mettent en œuvre des réformes des régimes de retraite qui favorisent les retraités actuels par rapport aux futurs retraités.⁸⁴ Cette tendance n'est pas rare car on estime qu'il est plus difficile de toucher aux retraites d'un point de vue politique, souvent à cause de la participation électorale. Une Etude du Forum européen de la Jeunesse démontre que dans l'UE, l'absentéisme électoral était supérieur à 70% pour les jeunes de 16/18 à 24 ans, par opposition à 50% d'électeurs de 65 ans et plus ayant voté.⁸⁵ Cela a des répercussions tangibles sur les choix politiques : « *Les coupes dans les dépenses au Royaume Uni par exemple ont affecté les jeunes et les pauvres de manière disproportionnée – précisément ces groupes qui votent le moins souvent, tandis que les prestations universelles pour les personnes âgées ont été protégées* »⁸⁶. Cela alimente un cercle vicieux dans lequel les institutions politiques semblent ne pas représenter l'intérêt des jeunes, ce qui provoque la désillusion des jeunes par rapport au système politique, moins de confiance, et une plus grande inégalité politique.

Les récentes réformes des régimes de retraite ont également davantage insisté sur le rôle des régimes de retraite privés et professionnels. Ces réformes placent un poids inégal sur les femmes qui sont plus susceptibles d'avoir des emplois précaires ou à temps partiel, et sont donc moins couvertes par les régimes de retraite professionnels, tout en accumulant des périodes de contribution plus courtes étant donné que ce sont encore principalement elles qui s'occupent des responsabilités familiales. Les pensions des hommes sont en moyenne 40% supérieures aux pensions des femmes et le taux de pauvreté des femmes célibataires plus âgées est considérablement plus important que celui des hommes célibataires plus âgés. Ces écarts ne pourront se résorber dans un avenir proche que si des mesures efficaces sont mises en œuvre. Même si elles sont plus instruites et davantage intégrées dans le marché du travail que ne l'étaient les générations précédentes, les jeunes femmes d'aujourd'hui subiront davantage que les jeunes hommes les conséquences des réformes des systèmes de retraite qui sont mises en œuvre au niveau européen.

Pour pouvoir garantir l'équité intergénérationnelle, il est nécessaire de développer un régime de retraite intergénérationnel équitable qui assure à la fois le bien-être des personnes âgées grâce à des retraites adéquates, sans faire peser sur les jeunes le poids de contributions élevées.⁸⁷ Un tel système est suggéré dans une récente étude de Bruegel, qui implique d'ajuster les taux de contribution pour la population active ainsi

⁸⁴ Bruegel, *The Growing Intergenerational Divide in Europe*, November 2015.

⁸⁵ Forum européen de la Jeunesse, *Young People and Democratic Life in Europe*, 2015

⁸⁶ Diamond, Patrick and Guy Lodge, *European Welfare States After the Crisis*, 2013

⁸⁷ Bruegel, *The Growing Intergenerational Divide in Europe*, November 2015.

que les niveaux de prestations pour les retraités de sorte à maintenir un taux de prestations constant sur les générations et ainsi permettre un meilleur partage du fardeau intergénérationnel.⁸⁸ Il ne s'agit aucunement d'opérer des coupes dans les retraites des retraités actuels – mais d'appliquer un système égal à travers les générations, pour les retraités actuels tout comme pour les futurs retraités.

Les réformes des systèmes de retraite devraient également mieux prendre en compte la réalité des trajectoires des travailleurs. Les pays doivent introduire une législation qui permette plus facilement aux travailleurs temporaires, souvent les jeunes, d'accumuler suffisamment de temps de travail pour arriver à des revenus corrects au moment de la retraite, et d'inclure l'ensemble de leur temps de travail dans les calculs de leurs pensions. Par conséquent, les stages et apprentissages doivent pouvoir compter comme temps de travail donnant droit à une retraite – ce qui signifie tout d'abord qu'ils doivent être clairement réglementés par une série de lois du travail pour les stagiaires et les apprentis.

Réconcilier travail et vie privée

Sans de telles réformes, cette situation s'aggrave davantage lorsqu'elle est analysée dans le contexte des changements démographiques prévus et du vieillissement de la société européenne. Le rapport 2015 de la Commission européenne sur le vieillissement indique que l'UE va passer de quatre personnes en âge de travailler par personne de plus de 65 ans aujourd'hui à près de deux personnes en âge de travailler en 2040.⁸⁹ « *Cela affectera à la fois les recettes et les dépenses : il y aura moins de recettes à cause du rétrécissement de la population en âge de travailler, et plus de dépenses à cause des coûts plus élevés pour les pensions, la santé et les soins de longue durée.* »⁹⁰ Ces changements démographiques auront donc un impact sur l'autonomie des jeunes, et pas seulement en termes de revenus. Les jeunes porteront certainement un fardeau plus lourd dans la société pour ce qui est de réconcilier leur vie professionnelle et leur vie familiale – pour assurer un soutien aux personnes âgées dans leurs familles.

Services de soin

L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée n'est pas seulement une préoccupation pour l'avenir : il est déjà un problème épineux pour de nombreux jeunes à travers l'Europe, en particulier pour les femmes. Ces dernières années, alors que les structures familiales ont continué de changer, impliquant un nombre croissant de familles à double revenu avec un double besoin de soins, à la fois pour les enfants en bas âge et pour les parents qui vieillissent, ni le monde du travail ni la provision de prestations sociales ne se sont adaptés à ces nouveaux besoins. Il est indéniable que « *le manque de services et de soutien aux personnes ayant des besoins familiaux, les listes d'attente interminables pour les soins des enfants et les soins pour les personnes plus âgées et les personnes handicapées... ont eu un impact considérable sur l'emploi, en particulier pour les femmes.* »⁹¹

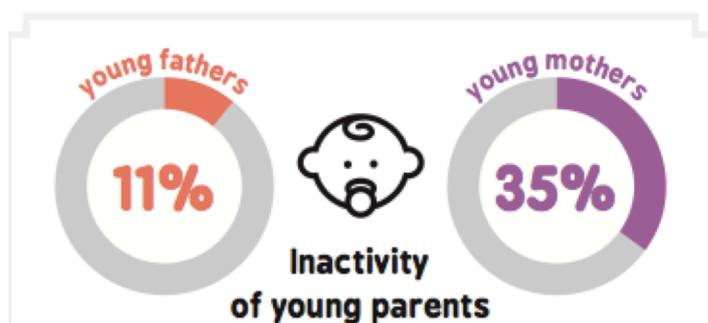
⁸⁸ Ibid.

⁸⁹ Commission européenne, Rapport 2015 sur le Vieillissement, 2015

⁹⁰ Ibid.

⁹¹ COFACE, European Reconciliation Package 2014: Year of reconciling Work and Family Life in Europe, 2015.

Alors que les politiques visant l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail et la réduction de l'écart salarial lié au genre ont été un objectif clé, tant dans les cadres de développement de l'UE que de l'ONU, y compris les Objectifs pour le développement durable de l'ONU adoptés récemment, les progrès sont toujours à la traîne. Le Rapport mondial 2015 du Forum économique mondial sur la parité entre hommes et femmes indique que la moyenne mondiale des revenus annuels est de 11.000 dollars pour les femmes, par opposition à 21.000 dollars pour les hommes et qu'en terme de représentation politique, seulement 19% des parlementaires sont des femmes.⁹² L'index de l'égalité des genres de l'EIGE indique que dans l'UE, le partage inégal des responsabilités de soins et domestiques entre les femmes et les hommes reste le domaine le plus problématique pour assurer l'égalité des genres.⁹³



80% du travail de soins en Europe sont fournis par des prestataires de soins informels dont la majorité sont des femmes.⁹⁴ Selon l'EQLS, **11% des jeunes pères sont inactifs, par opposition à 35% des jeunes mères.** En outre, 80% de ces jeunes mères inactives aimeraient

travailler si elles pouvaient librement choisir leurs heures de travail – ce qui indique que ces jeunes mères ne sont pas hors du marché du travail par choix.⁹⁵ L'accès aux services de soins a été cité comme un obstacle empêchant les jeunes parents d'accéder à l'emploi et de garantir un équilibre entre vie privée et professionnelle : 79% des jeunes parents qui utilisent ou souhaiteraient utiliser des services de garde pour enfants ont rapporté avoir connu tel ou tel obstacle en accédant à ces services, les plus fréquemment cités étant les coûts.⁹⁶

Pourtant, les Etats membres de l'UE n'ont pas voulu prioriser l'égalité des genres. La Directive relative au congé de maternité proposée en 2008 est entrée dans une impasse dans les phases de négociations, illustrant un manque de volonté politique de la part des Etats membres de l'UE de mettre en place des mesures pour faciliter la participation des femmes dans le marché du travail en améliorant la protection des mères et en réconciliant davantage la vie professionnelle et privée. De plus, les mesures d'austérité ont eu un énorme impact sur les services pour les enfants : annulation des programmes d'éducation précoce et soins infantiles, moins de revenus dans les ménages pour se permettre des soins de garde d'enfants privés, et des réformes de l'assistance sociale qui réduisent la proportion des frais de garde d'enfants pouvant être réclamés aux impôts.⁹⁷ Des services inadéquats ont un effet négatif sur l'égalité, pas uniquement en terme de genre.

L'offre universelle de soins précoces est essentielle pour « égaliser » les sociétés européennes en rétrécissant les inégalités entre les ménages à faible revenu et à

⁹² Forum économique mondial, Rapport mondial sur l'écart entre les genres, 2015

⁹³ EIGE, Gender Equality Index 2015: Measuring gender equality in the European Union 2005-2012, 2015

⁹⁴ COFACE, European Reconciliation Package 2014: Year of reconciling Work and Family Life in Europe, 2015.

⁹⁵ Eurofound, Caring for children and dependents: effect on careers of young workers, 2013.

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ Eurochild, How the economic and financial crisis is affecting children and young people in Europe, December 2012

revenu élevé. Les réformes qui coupent de tels services de soins impactent les femmes de manière disproportionnée. Il faut se concentrer sur des mesures qui soutiennent les femmes non seulement à accéder à un emploi et à y rester mais qui encouragent également les hommes à assumer une part plus égale des responsabilités de soins. Les politiques de soins et de réconciliation sont essentielles à cette fin, y compris les mesures flexibles de congé parental qui encouragent chaque parent à prendre un congé.

Une société vieillissante

De telles mesures sont particulièrement importantes à la lumière des changements démographiques qui marquent l'Europe. Le nombre d'adultes nécessitant des soins à long terme continuera d'augmenter. Pourtant, les réformes récentes dans les pays disposant d'un système de soins bien développé ont impliqué le paiement de cotisations plus élevées par des personnes dépendantes et leurs familles, et les systèmes de soin à long terme n'ont pas été développés dans les pays où les soins sont majoritairement fournis par la famille. Les investissements nécessaires pour préparer les systèmes de soins à l'augmentation du nombre de personnes âgées nécessitant des soins ne sont pas faits, et le manque de ressources humaines dans le secteur des soins n'est pas compensé par l'augmentation de formations de professionnels dans ce domaine.

Les plus jeunes risquent donc d'être confrontés à une double facture : les conséquences d'un manque d'investissement dans le domaine de la formation des soins à long terme et la nécessité de s'occuper de leurs parents lorsqu'ils deviendront dépendants. Si aucune provision pour les congés des soignants informels n'est introduite dans la loi européenne et nationale ou les conventions collectives, cela menace les droits aux pensions des futurs prestataires de soins informels – principalement les femmes. Elles devront se retirer du marché de l'emploi ou réduire leurs heures de travail – en passant souvent à des temps partiels comme dernier recours pour combler ces besoins ; ce qui constitue un cercle vicieux. Les investissements sociaux doivent rester élevés ou l'Europe risque de mettre en danger l'équité et l'efficacité des services de soins, avec un impact à long terme sur le bien-être économique de l'Europe également. Sans investissements sociaux conséquents, *la capacité d'une redistribution effective sera diminuée « affectant négativement le potentiel de croissance à long terme de l'Europe, tout en engendrant une augmentation des coefficients RIB à travers les Etats membres. »*⁹⁸

***WE LIKE!* Le congé parental en Suède**

Un système d'assistance sociale étendu qui promeut un sain équilibre entre vie professionnelle et vie privée est l'un des facteurs clés qui a fait de la Suède un leader en matière d'égalité des genres. Les parents ont le droit de partager 480 jours ou environ 16 mois de congé parental payé lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant. Ce congé peut être pris par mois, par semaine, par jour ou même par heure.

Durant 390 jours, les parents ont droit à près de 80% de leur salaire, pour un montant maximum de 946 SEK (102 EUR) par jour. Les 90 jours restants sont payés à un montant forfaitaire journalier de 180 SEK. Les chômeurs ont également droit à un congé parental payé.

⁹⁸ Diamond, Patrick and Guy Lodge, *European Welfare States After the Crisis 2013*

Quatre-vingt-dix jours, ou environ trois mois de congé sont alloués spécifiquement à chaque parent et ils ne peuvent être transférés à l'autre. En outre, l'un des parents du nouveau-né obtient 10 jours supplémentaires de congé en lien à la naissance, ou 20 jours en cas de jumeaux.

Les parents qui partagent l'allocation de congé transférable de manière égale reçoivent un bonus journalier exempté d'impôt de 50 SEK pour une durée maximale de 270 jours.

Les parents adoptifs ont droit à un total de 480 jours à se partager à partir du jour où ils s'occupent de l'enfant. Un parent célibataire a droit à la totalité des 480 jours.⁹⁹

⁹⁹ <https://sweden.se/> Gender Equality, vu le 20 avril 2016

4

Et si ...

JE SUIS JEUNE ET JE VEUX VIVRE DE FAÇON AUTONOME ?

La jeunesse n'est pas uniquement une période de transition vers le travail ; c'est aussi plus généralement une période de transition vers une vie autonome – devenir indépendant et s'intégrer dans la société. Garantir l'inclusion sociale des jeunes ne consiste donc pas seulement à soutenir leur intégration dans la vie professionnelle ; il s'agit aussi de leur fournir les revenus et les services adéquats pour y parvenir. Ce chapitre examine dans quelle mesure les systèmes de protection sociale, en particulier les régimes de revenu minimum et les services liés au logement et aux soins de santé, facilitent ce processus pour les jeunes.

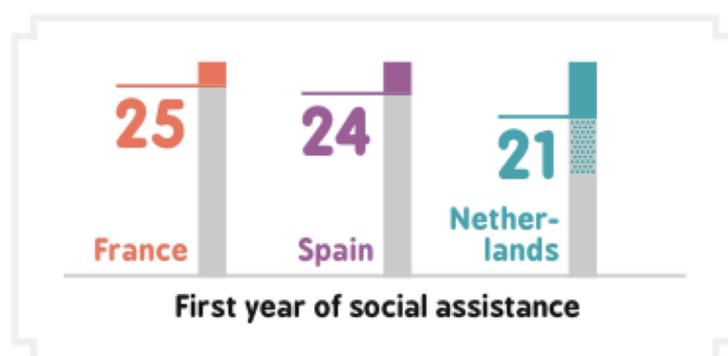
Régimes de revenu minimum

★ Revenu minimum :

D'après les explications du Réseau européen contre la pauvreté,¹⁰⁰ le revenu minimum est le terme généralement utilisé pour décrire le paiement effectué par l'Etat qui fournit un filet de sécurité aux personnes qui ne peuvent pas travailler ou accéder à un emploi décent. Ce revenu de dernier recours ou d'assistance sociale est un droit social et l'une des pierres angulaires de l'Etat providence, et une base essentielle pour garantir le droit à une vie digne pour tous. Des régimes de revenu minimum existent actuellement dans la plupart des pays de l'UE. Ce sont en principe des régimes non contributifs (i.e. ils ne s'appuient pas sur les contributions découlant des salaires des individus) d'assistance sociale subordonnés à un examen des revenus censés garantir un revenu aux personnes qui ne peuvent compter sur aucune autre source de revenus.

Couverture du revenu minimum

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les jeunes n'ayant aucune expérience professionnelle doivent compter sur des régimes d'assistance sociale non contributifs tels que les régimes de revenu minimum. Une autre option observée dans des pays comme la Belgique, la Grèce, le Luxembourg, le Royaume Uni et le Danemark consiste à fournir une sorte d'allocations de chômage réduites pour les jeunes qui n'ont pas travaillé.¹⁰¹ En Belgique par exemple, « l'allocation d'insertion » est un paiement forfaitaire reçu par les jeunes après un an de « stage ». Le montant dépend de l'âge et de la situation familiale.¹⁰² Ce n'est qu'en Finlande, en Allemagne et en Suède que les jeunes n'ayant jamais travaillé ont le droit de recevoir la totalité du montant des allocations de chômage car l'âge n'est pas un critère. La durée de ces paiements varie d'un pays à l'autre, allant de 5 mois en Grèce à 24 mois au Danemark et 3 ans en Belgique. En plus de la durée de ces paiements, l'examen de certains critères d'éligibilité pose de réels problèmes pour les jeunes. En Finlande, cette allocation est réduite si les jeunes vivent avec leurs parents. En Belgique, « l'allocation d'insertion » est payable jusqu'à l'âge de 25 ans mais pas au-delà.



Une récente étude de l'OCDE a démontré que dans la plupart des pays de l'OCDE les jeunes de 20 ans non éligibles pour les allocations de chômage étaient au moins éligibles pour certains types d'allocations de

¹⁰⁰ EAPN, Adequacy of Minimum Income in the EU, EAPN explainer, 2012

¹⁰¹ OECD, NEET youth in the aftermath of the Crisis: Challenges and Policies, 2015

¹⁰² <http://www.belgium.be/fr>, Emploi, Chômage, Chômage complet, Allocations d'insertion professionnelle, vu le 20 avril 2016

dernier recours.¹⁰³ Cependant, **en France et en Espagne, les jeunes ne peuvent recevoir d'assistance sociale avant l'âge de 25 et 24 ans respectivement**, et en Italie il n'existe pas de régime général d'assistance sociale. En outre, cette mention « d'allocations de dernier recours » ne nous dit rien de l'adéquation des allocations perçues ; allocations qui tendent à être réduites pour les jeunes. **Aux Pays-Bas par exemple, les jeunes reçoivent un montant réduit d'aide sociale jusqu'à l'âge de 21 ans.**

Le principal argument pour justifier l'absence de régimes de revenu minimum ou le niveau réduit d'aide sociale pour les jeunes est que les allocations familiales ou les réductions d'impôts pour les familles peuvent compenser l'absence d'outils spécifiques pour les jeunes. En effet, les gouvernements tendent à favoriser les prestations fondées sur les ménages plutôt que les prestations individuelles : la proportion de jeunes couverts par les prestations versées aux ménages est bien plus élevée que la proportion de jeunes couverts par les prestations individuelles.¹⁰⁴ Cependant, cette approche engendre de gros problèmes : tout d'abord, dans certains pays les allocations familiales sont directement liées à l'emploi. En Italie et en Grèce par exemple, la plupart des allocations familiales sont fournies par les employeurs, les rendant inaccessibles pour les chômeurs. Ensuite, cela constitue une discrimination contre les jeunes qui ne vivent plus avec leur famille ou ont dû la quitter pour toute une série de raisons. Enfin, le soutien public en faveur des parents avec jeunes adultes tend à prendre fin avant qu'un réel soutien ne soit alloué aux jeunes.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, les allocations familiales sont disponibles jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 17 ans,¹⁰⁵ ce qui n'est pas adapté à la réalité de la transition des jeunes à la vie professionnelle et à l'âge adulte, car cette transition a été considérablement retardée au-delà de l'âge de 17 ans suite à la crise. Quel type de soutien est donc disponible pour les jeunes de 17 à 20 ans ou même 25 ans ? En outre, il est bien plus difficile de mesurer l'impact réel de ces allocations familiales sur les jeunes en comparaison avec un soutien financier directement versé aux jeunes. Les jeunes doivent donc compter sur les familles et un phénomène de 'pauvreté dissimulée des jeunes' a tendance à se développer.

*« Devoir assurer les besoins de ses enfants plus longtemps que prévu est non seulement un fardeau financier accru pour les parents, mais cela crée aussi des obstacles à l'autonomie des jeunes, sapant l'indépendance et l'autonomisation des jeunes, et perpétuant un cycle de pauvreté familiale ».*¹⁰⁶

Les prestations d'invalidité sont d'autres prestations individuelles qui doivent viser à garantir un revenu adéquat pour les jeunes. Cependant, en moyenne, les prestations d'invalidité ne sont perçues que par une petite partie de jeunes, environ 2% de tous les jeunes des pays OCDE avec quelques exceptions en Norvège (7%), en Finlande et en Irlande (5%). Cela peut s'expliquer par les critères d'éligibilité liés aux exigences d'âge minimum (moyenne de 20 ans dans les pays de l'OCDE), une exigence de durée de travail minimale (5 ans en Autriche ou 3 ans en Suède), sans compter des examens médicaux très stricts. En plus de ces critères d'éligibilité, l'accès aux prestations d'invalidité et aux services liés au handicap est souvent incompatible avec le fait de trouver un emploi.

¹⁰³ OECD, NEET youth in the aftermath of the Crisis: Challenges and Policies, 2015

¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ Avec quelques exceptions, notamment en Autriche où les allocations familiales peuvent même être perçues jusqu'à l'âge de 27 ans pour les étudiants. Ibid.

¹⁰⁶ EAPN, Youth poverty and social inclusion in Europe, 2014.

Adéquation du revenu minimum

Les conditions d'éligibilité pour recevoir des prestations ne suffisent pas à dépeindre la réalité de la couverture des prestations pour les jeunes ni à mesurer leur impact réel sur l'inclusion sociale des jeunes. Dans les pays de l'OCDE, près de 20% des jeunes vivent dans la pauvreté, le taux le plus élevé étant enregistré dans certains pays nordiques (le Danemark, la Norvège et la Suède) et la Grèce, affichant des taux supérieurs à 25%. En général, la pauvreté est même plus élevée parmi les NEET que parmi les non-NEET, avec une différence de 32 points de pourcentage en Belgique par exemple, et 31 points de pourcentage de différence au Royaume Uni. « *Beaucoup des pays qui affichent les taux les plus élevés de pauvreté sont ceux où les jeunes quittent très tôt leur foyer* », ¹⁰⁷ ce qui nous pousse à nous interroger de manière légitime sur l'efficacité du soutien aux jeunes qui vivent de façon autonome.

Même lorsque le soutien au revenu est disponible pour les jeunes, il ne suffit pas pour les empêcher de sombrer dans la pauvreté et l'exclusion sociale. Parmi les quelques 13 millions de NEET à travers les pays de l'OCDE vivant sous le seuil de pauvreté, 70% sont en fait *déjà* bénéficiaires d'une certaine forme de paiements de soutien au revenu. ¹⁰⁸ Cela démontre que même lorsque l'accès à une assistance financière est assuré, l'adéquation (par rapport à la durée, au montant et à la couverture) de l'allocation pour le jeune n'est en fait pas suffisante pour le sortir de la pauvreté.

En Finlande par exemple qui est perçue comme un pays possédant l'un des systèmes de sécurité sociale les plus complets d'Europe, le soutien au revenu est d'environ 705EUR par mois, moins 20% sur les impôts. Le montant suffit à couvrir les besoins les plus essentiels mais pas pour passer au-dessus du seuil de pauvreté, même si l'individu bénéficie également d'une allocation de logement. Le coût de la vie est relativement élevé en Finlande – le seuil de pauvreté était de 1190 euros par mois en 2013. ¹⁰⁹ Même dans les pays les plus performants, la situation est celle d'une « pauvreté sanctionnée par l'Etat ». Les récentes mesures d'austérité ont également exacerbé ce phénomène, affectant tant les allocations de chômage que l'assistance sociale, à cause du resserrement des critères d'éligibilité, réduisant souvent la couverture des jeunes ou pire, les excluant totalement du système. ¹¹⁰

La même chose vaut pour l'adéquation des prestations d'invalidité. Les régimes de revenu minimum pour les personnes handicapées doivent opérer une différence explicite entre les prestations d'invalidité et les frais supplémentaires liés au handicap. Ces derniers coûts sont définis comme « le montant que cela coûte à une personne handicapée pour aboutir au même niveau de vie qu'une personne non handicapée ». ¹¹¹ Les Etats soutiennent habituellement les frais supplémentaires grâce à des dispositifs d'aide aux personnes handicapées et d'aménagement du domicile mais très rarement dans d'autres domaines comme l'aide à domicile, l'assistance personnelle, l'orthophonie, l'assurance (auto et habitation), l'alimentation, les vêtements, la blanchisserie, l'électricité, l'entretien ménager, les congés, le transport, le chauffage, les factures téléphoniques, et les médicaments (ces derniers comptent pour plus de 40% des frais supplémentaires, comparés aux personnes valides). ¹¹² Une Recherche

¹⁰⁷ OECD, NEET youth in the aftermath of the Crisis: Challenges and Policies, 2015

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ Statistiques Finlande, le risque de pauvreté pèse particulièrement sur les jeunes, mars 2015, site web accédé le 20 avril 2016, http://www.stat.fi/tjt/2013/01/tjt_2013_01_2015-03-20_tie_001_en.html

¹¹⁰ EAPN, Youth poverty and social inclusion in Europe, 2014.

¹¹¹ EDF, Response to the European Commission communication: 'Modernising social protection for greater social justice and economic cohesion', 2008

¹¹² Ibid.

du Forum européen des personnes handicapées indique que la majeure partie des personnes handicapées se déclare dans une situation soit très pauvre (27,5%) soit pauvre (50%).

Les résultats de l'étude sont également soutenus par d'autres résultats qui révèlent qu'une large proportion des personnes en situation de handicap figure dans l'échelon le plus bas (10%) de la distribution des revenus.¹¹³ Une éventuelle solution consiste à encourager les régimes nationaux des prestations à faire une différence entre les prestations d'invalidité et la compensation pour les frais supplémentaires. Les premières doivent être maintenues pendant toute la durée de vie de la personne handicapée, indépendamment de sa situation (employée, au chômage, inactive, pensionnée, etc.). Le Réseau européen pour la vie autonome (ENIL) sollicite également plus spécifiquement une « assistance personnelle ». Elle serait payée grâce à des dotations prévues pour les personnes handicapées afin de pouvoir payer toute assistance nécessaire. L'assistance personnelle doit être fournie sur base d'une évaluation individuelle des besoins, en fonction de la situation de vie de chaque individu¹¹⁴.

La recommandation de la Commission sur l'inclusion active de 2008 reconnaissait qu'en plus de faciliter l'accès à l'emploi de qualité pour les personnes qui peuvent travailler, les politiques d'inclusion active doivent « *fournir des ressources suffisantes pour vivre dans la dignité, accompagnées d'un soutien à la participation sociale pour celles qui ne le peuvent pas.* »¹¹⁵ Pour réaliser cet objectif et réduire la sévérité de la pauvreté, un revenu minimum adéquat et non-discriminatoire doit être la base d'une stratégie d'inclusion active des jeunes. Cela doit se faire dans le cadre d'approches intégrées qui soutiennent également l'accès complet à des services de qualité, abordables, l'accès à un emploi de qualité et des marchés de l'emploi inclusifs.¹¹⁶

Vers l'autonomie des jeunes: le logement

Posséder un logement stable est essentiel pour une vie décente, et c'est souvent une condition préalable pour pouvoir accéder avec succès à une opportunité d'emploi. Cependant, l'accès à des logements abordables est souvent refusé aux jeunes.¹¹⁷ Les jeunes sont chassés du marché du logement urbain et ils mettent de plus en plus de temps à acquérir une maison. Des périodes plus longues d'études supérieures, des études plus chères, une insécurité accrue du marché du travail, et un accès plus difficile amènent de nombreux jeunes à se tourner vers des solutions de location – ce qui engendre encore plus d'augmentations dans les montants des loyers.

Des prix très élevés de location et d'achat sur le marché, la réticence accrue des banques à faire des prêts, et la situation précaire des revenus et de l'emploi des jeunes aboutissent au fait que beaucoup de jeunes ne peuvent se permettre de vivre une vie autonome jusqu'à beaucoup plus tard dans la vie, même après 30 ans. »¹¹⁸

¹¹³ EDF, Disability and social exclusion in the EU, 2008

¹¹⁴ European Network on Independent Living, Factsheet on Personal Assistance (December 2013)

¹¹⁵ Commission européenne, Recommandation de la Commission du 3 octobre 2008 sur l'inclusion active des personnes exclues du marché de l'emploi, 2008.

¹¹⁶ Social Platform, Prise de position sur une Directive de l'UE relative à un revenu minimum adéquat, Juin 2014.

¹¹⁷ En 2013, 17,1% des jeunes de 15-19 ans souffraient de privation de logement dans l'UE. Voir Eurostat, Les jeunes – conditions de logement, juin 2015

¹¹⁸ EAPN, Youth poverty and social inclusion in Europe, 2014.

La discrimination dans l'accès au logement

En outre, les jeunes sont souvent victimes de discrimination multiple ; les propriétaires refusant de louer à des jeunes¹¹⁹ à cause de leur âge ou parce qu'ils reçoivent des allocations ou gagnent un faible revenu.¹²⁰ Selon une étude du Forum Jeunesse sur la discrimination multiple et les jeunes, « *en cherchant un logement, la plupart des cas de discrimination (6,2%) sont fondés sur l'âge – avoir entre 18-24 ans, l'origine ethnique (5,2%), l'origine sociale (3,6%) et l'orientation sexuelle (3,6%). 52,9% des répondants ont déclaré que la discrimination se produit sur chaque motif à différentes occasions (discrimination multiple), tandis que 19,1% estiment qu'ils ont été discriminés à cause de leur jeune âge, principalement parce qu'on ne leur faisait pas confiance et qu'ils étaient considérés comme des locataires irresponsables. Dans certains cas, les propriétaires ont clairement dit qu'ils voulaient louer à de jeunes professionnels de plus de 30 ans ou à des couples mariés.* »¹²¹ Une amélioration de taille au niveau européen serait de conclure les négociations sur la directive relative à l'égalité de traitement pour combattre la discrimination multiple contre les jeunes dans l'accès au logement motivée par l'âge ou les ressources financières.

Politiques de « maintien chez les parents »



Un autre obstacle à la vie autonome des jeunes est le prix croissant des loyers. Selon les chiffres d'Eurostat en 2012, pour 50% des jeunes de 18-25 ans vivant dans la pauvreté, la partie des revenus consacrée au logement représentait plus de 40%.¹²² Cette proportion a même augmenté de 15% pendant la

crise.¹²³

Pour lutter contre le problème du logement des jeunes, des mesures nationales ont commencé à encourager les jeunes à rester chez leur parent. Le Royaume Uni a clairement adopté cette solution récemment en retirant le droit « automatique » à l'allocation logement pour les 18-21 ans. « *Le taux de «logement partagé» qui veut que les personnes célibataires de moins de 35 ans reçoivent une allocation de logement basée sur le coût du logement partagé, décourage la vie autonome.* »¹²⁴ Plusieurs autres Etats membres ont entrepris des mesures similaires pour réduire l'accès aux allocations de logement pour les jeunes afin d'économiser l'argent public.¹²⁵ A cause de cela, à supposer qu'elles soient disponibles pour les jeunes, les allocations de logement sont souvent limitées à un certain âge ou uniquement disponibles en cas de « logement partagé ». En Allemagne, le gouvernement s'attend à ce que les jeunes vivent avec leurs parents jusqu'à 25 ans. S'ils partent sans raison valable, leurs allocations sociales seront calculées comme si ils vivaient encore chez leurs parents.

¹¹⁹ The Guardian, Hannah Fearn, Our housing system fails young people who fall between the cracks, 30 January 2015

¹²⁰ Forum européen de la Jeunesse, La discrimination multiple et les jeunes en Europe: au-delà de la discrimination fondée sur l'âge, 2014.

¹²¹ Ibid.

¹²² Eurostat, Les jeunes – conditions de logement, juin 2015

¹²³ Ibid.

¹²⁴ Ibid.

¹²⁵ FEANTSA, Youth Homelessness is on the rise, 2014

Le risque de cette approche soi-disant pragmatique est qu'elle repose sur la supposition que les jeunes ont toujours l'option de rester vivre chez leurs parents. Elle ne tient pas compte des circonstances individuelles, négligeant la diversité des situations familiales des jeunes, et elle peut augmenter les inégalités entre les jeunes de différents milieux familiaux. Cela peut également conduire à « *des conditions de vie inadaptées, un fardeau financier supplémentaire pour les parents, et la perte progressive de l'autonomie des jeunes* ». ¹²⁶ Pour garantir l'inclusion sociale, les jeunes doivent être soutenus pour parvenir à l'autonomie en étant capables de quitter le toit familial.

Le soutien en matière de location peut être garanti via des allocations de logement ou des systèmes de caution qui peuvent aider les jeunes à accéder à la location d'un logement en garantissant leur caution locative. La Suède est l'un des rares pays à avoir adopté ce type « d'approche de soutien à l'indépendance ». Reconnaisant les difficultés que les jeunes rencontrent dans leur transition à une vie autonome, le gouvernement suédois fournit l'accès à des allocations de logement pour les jeunes sans enfant jusqu'à l'âge de 29 ans. ¹²⁷

Une « Génération de locataires » ?

L'augmentation du montant des loyers privés émane également du fait qu'il est de plus en plus difficile de posséder une maison et que les jeunes se tournent de plus en plus vers les options de location. Au Royaume Uni par exemple, ces dix dernières années, l'achat d'une maison par des jeunes de 25-34 ans a chuté d'un tiers, de 1,8m à 1,2m. ¹²⁸ Les jeunes aux contrats précaires et sans autre soutien financier familial ou propriétaire ont très peu de chance d'obtenir un prêt immobilier. Cela s'ajoute à l'augmentation des prix sur le marché de l'immobilier à cause de la pénurie du parc immobilier, ce qui réduit encore davantage les possibilités qu'ont les jeunes d'acheter une maison.

Il s'agit d'un cercle vicieux : la montée des loyers privés empêche également les jeunes de se constituer un 'apport financier', élément indispensable pour pouvoir obtenir un emprunt pour devenir propriétaire. Au Royaume Uni, on a calculé que les jeunes familles actives doivent attendre douze ans et les couples sans enfant 6,5 ans pour épargner un montant suffisant pour pouvoir acheter leur maison. ¹²⁹ Cela exacerbe l'inégalité au sein de la jeune génération, « *menant à un déséquilibre croissant entre ceux qui peuvent se tourner vers la 'banque de papa et maman' pour obtenir de l'aide, et ceux qui ne le peuvent pas.* » ¹³⁰

Les stratégies politiques de l'Etat pour soutenir l'accès des jeunes à la propriété sont plutôt confuses. Il semble y avoir un large consensus pour dire qu'il est souhaitable que les jeunes achètent une maison pour la première fois, et qu'un certain soutien de l'Etat pourrait les aider à cette fin. Néanmoins, « *les difficultés sur le marché du logement après 2007 ont engendré des restrictions de prêts hypothécaires* » ¹³¹ et la croissance du secteur locatif privé est également favorisée. Si les politiciens ne parviennent pas à

¹²⁶ EAPN, Youth poverty and social inclusion in Europe, 2014.

¹²⁷ Joseph Rowntree Foundation, M. Stephens and J. Blenkinsopp, Young people and social security: an international Review, October 2015.

¹²⁸ The Guardian, Hilary Osborne and Rupert Jones, la crise du logement va réduire le nombre de propriétaires d'ici 5 ans. 22 mai 2015, (site accédé le 20 avril 2016)

¹²⁹ Rugg, J and Quilgars, D. Les jeunes et le logement: A review of the present policy and practice Landscape, Youth & Policy, 2015.

¹³⁰ The Sutton Trust, Home advantage: housing the young employed in London, 2015.

¹³¹ Rugg, J and Quilgars, D. Young people and housing: A review of the present policy and practice Landscape, Youth & Policy, 2015

offrir une politique de logement correct aux jeunes, « les inégalités intergénérationnelles entre le logement des 'jeunes pauvres' et le logement des 'vieux riches' augmenteront, tout comme les inégalités entre les enfants des propriétaires avec un capital et les enfants des locataires sans capital.¹³²

Les jeunes sans abri

Dans ce contexte de pauvreté accrue chez les jeunes, et celui du logement problématique, l'itinérance des jeunes préoccupe de plus en plus l'Europe. Les discussions autour du sans-abrisme ne doivent pas se réduire au fait de ne pas posséder de maison ; elles doivent aussi se rapporter au logement insécurisé et inadéquat qui ne peut pas remplir l'objectif d'une maison.¹³³ En 2013, 7,7% de la jeune population de l'UE (15-29 ans) étaient en grave situation de privation de logement – c.-à-d. qu'au moins une des commodités essentielles suivantes faisait défaut dans le logement : lumière du jour, baignoire/douche ou toilette, ou toiture correcte, et qu'en plus l'habitation est surpeuplée.¹³⁴

Un logement instable, non sécurisé ou inadéquat peut avoir des implications négatives directes sur l'éducation et l'emploi des jeunes, mais aussi sur la santé et la santé mentale en particulier, réduisant la chance d'inclusion sociale des jeunes. Les jeunes vulnérables, tels que ceux qui quittent des établissements de soins, ou les jeunes femmes victimes de violence domestique, sont particulièrement vulnérables au sans-abrisme – et l'accès limité à l'aide sociale pour les jeunes est un facteur clairement déterminant.¹³⁵

La prévention et l'intervention précoce sont essentielles dans le travail avec des jeunes et des familles qui ont de maigres revenus et qui risquent l'itinérance. Les jeunes qui sortent tôt de l'itinérance risquent d'y ressembler moins facilement. « *Un nombre considérable de jeunes sans-abri sont devenus les sans-abri chroniques d'aujourd'hui* ». ¹³⁶ Cependant, les services spécialisés dans les solutions au logement et la prévention de l'itinérance ont été touchés par des coupes dans les dépenses publiques. Bien que les refuges pour sans-abri soient moins touchés par les coupes budgétaires, ils ne doivent pas être l'unique solution : fournir un abri de dernière minute ne peut suffire à combattre le phénomène multidimensionnel de l'itinérance des jeunes.¹³⁷

Des stratégies efficaces de lutte contre l'itinérance doivent faire partie d'une approche d'investissement social comprenant la politique de logement. Le processus de coordination macro-économique au niveau de l'Union européenne doit éviter les changements dans les régimes nationaux de sécurité et d'aide sociale, comme des coupes dans les services liés à la prévention de l'itinérance, qui risquent d'amener les jeunes dans la misère et l'itinérance.¹³⁸ Les stratégies nationales doivent couvrir la prévention et l'intervention précoce, la prestation de services de qualité aux sans-abri, le relogement rapide, le recueil systématique des données, le contrôle et l'utilisation de définitions partagées (typologie ETHOS).¹³⁹ En s'appuyant sur une stratégie plus

¹³² Ibid.

¹³³ EURODIACONIA, Policy paper on homelessness and housing exclusion, 2014

¹³⁴ Eurostat, Les jeunes – conditions de logement, juin 2015

¹³⁵ EAPN, Youth poverty and social inclusion in Europe, 2014.

¹³⁶ FEANTSA, Youth Homelessness is on the rise, 2014

¹³⁷ Ibid.

¹³⁸ FEANTSA, Youth Homelessness is on the rise, 2014

¹³⁹ EURODIACONIA, Policy Paper on Homelessness and housing exclusion, 2014

préventive, les pays doivent adopter des « stratégies pour la jeunesse itinérante » afin de garantir que lorsqu'un jeune devient sans-abri, il puisse bénéficier d'un éventail complet de services visant leur réintégration dans leur communauté le plus rapidement possible.¹⁴⁰

Une meilleure coopération entre les secteurs de l'aide à la jeunesse, de l'itinérance et du logement social est essentielle pour y parvenir, surtout pour prévenir l'itinérance lorsque les jeunes quittent les soins à la jeunesse.¹⁴¹ Pour ces jeunes, les « stratégies nationales post-aide » qui impliquent la désignation d'une personne censée fournir un soutien à chaque jeune quittant les centres de soins, peuvent être cruciales.¹⁴² De telles stratégies ciblant les jeunes pourraient également inclure le développement d'une 'éducation au logement' pour que les jeunes puissent bénéficier de conseils accessibles sur leurs options et leurs droits lorsqu'ils quittent le domicile, notamment en cas d'urgence.¹⁴³ Dans le cadre de la prévention, des services comme la médiation sont la clé pour empêcher les ruptures familiales souvent liées à l'itinérance des jeunes.

Des systèmes de soins de santé adaptés aux jeunes

Accès aux services de soins de santé

L'accès aux soins de santé pendant la totalité du cycle de vie est essentiel pour le bien-être des individus. La disponibilité, l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité des informations et des conseils sont fondamentales pour les besoins sanitaires des jeunes.

Couverture santé universelle :

Le but de la couverture universelle en matière de santé est de faire en sorte que tous les individus aient accès aux services de santé dont ils ont besoin (y compris la prévention, la promotion, le traitement et la rééducation) sans que cela n'entraîne de difficultés financières pour les usagers.¹⁴⁴

A première vue, les jeunes en Europe semblent avoir un accès plutôt décent aux services de soins de santé ; de récentes données Eurostat démontrant que seulement 4% des jeunes en Europe en 2013 étaient mécontents ou incapables d'obtenir un examen médical au cours des 12 derniers mois. Les principales raisons de ce mécontentement concernent le coût des services médicaux, la distance des centres de soin, ainsi que des listes d'attente trop longues. C'est particulièrement le cas en Lettonie, en Bulgarie et en Grèce, où plus de 3% des jeunes étaient confrontés à un accès limité aux services médicaux pour des raisons de coût, et en Finlande et en Estonie où plus de 4% des jeunes ont dû faire face à de longues listes d'attente.¹⁴⁵

¹⁴⁰ FEANTSA, *Toolkits on homelessness strategies*, 2010

¹⁴¹ FEANTSA, *Youth Homelessness is on the rise*, 2014

¹⁴² FEANTSA, *Toolkits on homelessness strategies*, 2010

¹⁴³ Un exemple ici : <http://www.leavinghome.info/scsh-publications/>

¹⁴⁴ Organisation mondiale de la Santé, *Rapport sur la santé dans le monde*, 2010

¹⁴⁵ Eurostat, *Being young in Europe today*, 2015.

Cependant, l'accès aux soins de santé est toujours problématique pour les groupes de jeunes les plus vulnérables. Comme souligné dans une récente prise de position de la Plate-forme sociale,¹⁴⁶ « *les transgenres, les enfants¹⁴⁷ et les migrants continuent d'être confrontés à des obstacles systématiques dans l'accès aux soins de santé, tant dans la loi que dans la pratique. Les services ne sont pas adaptés aux besoins spécifiques de certains groupes, tels que les services de soins affirmant le genre, notamment en raison des coupes opérées dans les budgets nationaux pour la santé.* »¹⁴⁸

La situation est également extrêmement délicate pour les jeunes migrants sans papiers. La grande majorité des Etats membres de l'Union européenne limitent l'accès aux services de soins de santé à des degrés divers pour les migrants sans papiers via une réglementation sur la migration et la santé au niveau national. Alors que certains Etats membres ont fait des progrès (comme la Suède, qui a étendu ses droits pour les migrants sans papiers dans la législation en 2013, ou l'Italie qui permet à présent aux enfants sans papiers accompagnés de leurs parents ou autres tuteurs d'accéder aux services de santé via le système national d'assurance maladie), la plupart des Etats membres ont restreint les droits existants suite aux mesures d'austérité (notamment l'Espagne)¹⁴⁹.

Les jeunes réfugiés en Europe doivent avoir accès aux services indispensables à leur bien-être, y compris la santé mentale et d'autres services nécessaires pour faire face aux traumatismes passés.¹⁵⁰ Dans le cas de ces groupes plus vulnérables, l'accès aux soins de santé est particulièrement crucial dès le plus jeune âge car des expériences défavorables vécues pendant l'enfance, comme la violence et les abus, la maladie, le handicap et la malnutrition ont un effet à long terme sur la santé et le développement d'un individu.¹⁵¹ L'investissement dans les services de premiers soins accessibles dès l'enfance doit être une priorité pour les services de prévention individuels.

Jeunes et Santé mentale



Intentional self-harm
is the second most frequent
cause of death among
young people aged 15–29

Certains services de santé sont particulièrement importants pour les jeunes en raison des problèmes spécifiques qu'ils rencontrent dans leur passage à l'âge adulte. Les jeunes sont notamment extrêmement vulnérables à la menace de suicide. **L'automutilation intentionnelle est la deuxième cause la plus**

¹⁴⁶ Social Platform, Position paper on investing in services and work-life balance to improve gender equality, 2016

¹⁴⁷ La charte européenne des enfants hospitalisés expose les droits des enfants à accéder à des soins de santé abordables et leur étant adaptés.

¹⁴⁸ Les services de santé affirmant le genre sont toute la panoplie de services médicaux que les personnes transgenres sont susceptibles de nécessiter, l'épilation, les chirurgies initiales telles qu'une mastectomie, une hystérectomie ou une orchidectomie, et une série de chirurgies de reconstruction génitale. Voir: The Open Society Foundation, License to be yourself – Laws and advocacy for legal gender recognition of trans people, 2014.

¹⁴⁹ PICUM, Position Paper, Undocumented migrants and the Europe 2020 Strategy: Making social inclusion a reality, November 2015

¹⁵⁰ Forum européen de la Jeunesse, Résolution sur la protection et l'intégration des jeunes réfugiés en Europe, 2015.

¹⁵¹ OMS, La Santé pour les adolescents du Monde, 2015, http://apps.who.int/adolescent/second-decade/files/WHO_FWC_MCA_14.05_fre.pdf

fréquente de décès chez les jeunes de 15-29 ans¹⁵² et les jeunes hommes de 20-29 ans dans les Etats membres du nord de l'UE semblent être les plus vulnérables à l'automutilation intentionnelle. Les problèmes mentaux et psychologiques jouent un rôle clé dans l'émergence du comportement suicidaire ; la dépression et le désespoir représentant neuf cas de suicides sur dix. La moitié des troubles de la santé mentale à l'âge adulte semble avoir commencé avant l'âge de 14 ans, mais la plupart des cas ne sont ni détectés ni traités.

Inculquer des compétences de vie aux enfants et aux adolescents et leur fournir une éducation à la santé mentale et un soutien psychologique dans les écoles et d'autres environnements communautaires peut contribuer à promouvoir une bonne santé mentale.¹⁵³ En outre, des stratégies complètes contre le harcèlement, la ségrégation et la discrimination, en particulier dans les écoles, sont nécessaires et doivent inclure des services de conseils et de soutien pour les jeunes qui peuvent souvent avoir besoin d'un refuge pour se protéger des mauvais traitements dont ils sont victimes, que ce soit à l'école, à la maison, ou les deux. L'incapacité de lutter contre ces problèmes, surtout le harcèlement, a des effets profonds et durables sur l'estime de soi, l'image de soi, la personnalité et la santé mentale globale.

Santé et droits sexuels et génésiques

La santé et les droits sexuels et génésiques sont essentiels pour les jeunes mais ils sont également très controversés en raison des multiples dimensions impliquées, qu'il s'agisse de la dimension éducative, religieuse, médicale, sociale ou culturelle. Vu que la pandémie du VIH/SIDA s'aggrave à travers le monde, et que les maladies sexuellement transmissibles sont elles aussi généralement en hausse, tout comme la grossesse des adolescentes, les jeunes doivent pouvoir accéder facilement à une éducation sexuelle complète et à des moyens de contraception. Pour l'instant, c'est loin d'être le cas, par exemple, « *dans quasi un tiers des Etats membres, les moyens de contraception ne sont pas couverts par le régime public d'assurance maladie* ». ¹⁵⁴ La qualité des services d'informations et de conseils est particulièrement importante lorsqu'il s'agit de la santé mentale, sexuelle ou génésique : « *La confidentialité et la tolérance sont primordiales pour les jeunes lorsqu'il s'agit de problèmes de santé, surtout par rapport à la sexualité. Les jeunes doivent pouvoir consulter des professionnels de la santé sans risque de critiques ou même de punition pour leurs choix et comportements (...). La consultation et l'information doivent être confidentielles, quel que soit l'âge.* » ¹⁵⁵ Les jeunes doivent pouvoir choisir en ce qui concerne leur santé sexuelle et génésique, surtout les jeunes femmes pour qui les soins d'avortement et de post-avortement doivent être accessibles et dépourvus de toute stigmatisation.

Les jeunes doivent être au centre des services et des solutions ciblées doivent être trouvées. Pour y parvenir, ce ne sont plus les jeunes qui doivent essayer de s'adapter aux systèmes de soin de santé mais bien les systèmes de soin de santé qui doivent être repensés pour être sensible à la jeunesse.

¹⁵² Eurostat, Being young in Europe today, 2015

¹⁵³ Organisation mondiale de la Santé, Aide mémoire n°345, Les adolescents: risques sanitaires et solutions, mai 2014

¹⁵⁴ Rapport du Parlement européen sur la santé et les droits sexuels et génésiques 2013/2040 (INI), septembre 2013.

¹⁵⁵ Forum européen de la Jeunesse, Document politique sur la santé et le bien-être des jeunes, novembre 2008

Appel à L'action !

Aujourd'hui, les droits sociaux des jeunes sont menacés. Les systèmes européens d'aide sociale ne leur fournissent toujours pas suffisamment de filets de sécurité pour leur permettre d'atteindre l'autonomie. La pauvreté augmente, la discrimination multiple est toujours une réalité quotidienne et les jeunes sont de plus en plus désenchantés des structures politiques. L'accès à une éducation de qualité, à un emploi de qualité, à un revenu adéquat, à un logement abordable, et à des soins de santé dépourvus de discrimination est toujours loin d'être une réalité pour trop de jeunes en Europe.

Les réponses à la crise ont été limitées. Pourtant, les inégalités qui règnent dans la société ont clairement un impact négatif sur la croissance économique durable, une priorité clé pour les dirigeants à travers le globe. « *On estime que l'inégalité croissante a étouffé plus de 4 points de pourcentage de croissance dans la moitié des pays ces deux dernières décennies.* »¹⁵⁶ L'incapacité des Etats à réduire les inégalités nuit à l'ensemble de l'économie et affecte l'harmonie sociale et le bien-être. Cela risque également de placer le pouvoir politique et décisionnel entre les mains de quelques-uns. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les jeunes perdent confiance dans les institutions publiques et dans les politiques institutionnelles formelles, et qu'ils soient toujours dramatiquement absents des élections nationales et européennes.

Cela ne signifie pourtant pas que les jeunes n'ont pas de voix. Leur voix s'exprime via de nouvelles vagues de protestation politique : les manifestations 15M à Madrid, celles de Gezi et Tahrir à Istanbul, les manifestations étudiantes en Croatie, les manifestations contre les frais de scolarité au Royaume Uni, et les récentes manifestations en France contre les réformes de la loi travail. Ces mouvements portent un message clair et puissant : les jeunes ont besoin de changement.

On dit souvent que les jeunes détiennent les clés de l'avenir, qu'ils ont l'esprit innovant et l'énergie pour réaliser ce changement. Or, actuellement en Europe les jeunes sont incapables d'accéder à cet avenir. Les politiques européennes doivent renverser cette tendance. Si les jeunes comptent, investissez en leur faveur ; si les jeunes sont l'avenir, permettez-leur d'avoir un avenir à eux. Il ne s'agit plus d'une option : avec une société vieillissante, de nouvelles formes de travail, un marché de l'emploi en mutation et des structures familiales diverses, le projet social européen s'effondrera à moins qu'il ne s'adapte mieux aux besoins des jeunes. Aux niveaux national et européen, l'investissement en faveur des jeunes, de l'éducation, de la protection sociale et d'approches préventives de la pauvreté, des soins de santé etc. doit se voir accorder la priorité. En tous cas, si nous voulons aller à contre-courant de la récession économique et garantir des solutions durables qui conduisent à l'harmonie sociale et à une société pacifique pour tous, il n'y a pas d'autre moyen.

¹⁵⁶ OCDE, Focus Inégalité et Croissance, décembre 2014, <http://www.oecd.org/fr/els/soc/Focus-Inegalites-et-croissance-2014.pdf>

Merci à notre comité de rédaction des partenaires extérieurs

LA PLATE-FORME AGE EUROPE

La plate-forme AGE Europe est un réseau européen de plus de 150 organisations de et pour des personnes de 50 ans et + qui représente directement plus de 40 millions de personnes âgées en Europe. Notre travail est axé sur un large éventail de domaines politiques qui impactent les personnes âgées et pensionnées. Ils comprennent les questions d'anti-discrimination, d'emploi des personnes plus âgées et de vieillissement actif, de protection sociale, de réformes des pensions, d'inclusion sociale, de santé, de maltraitance des personnes âgées, de solidarité intergénérationnelle, de recherche, d'accessibilité des transports publics, de l'environnement de compilation, et des nouvelles technologies.

Plus d'informations : <http://www.age-platform.eu/>

CECOP-CICOPA EUROPE

CECOP-CICOPA Europe est la confédération européenne des coopératives actives dans l'industrie et les services qui représente plus de 50.000 coopératives à travers l'Europe. La plupart sont caractérisées par des travailleurs associés : les employés dans leur majorité sont des associés de leurs entreprises. Un nombre important de coopératives affiliées au réseau CECOP sont des coopératives dites sociales, elles fournissent des services d'intérêt général et d'intégration professionnelle aux citoyens les plus vulnérables.

<http://www.cecop.coop/?lang=fr>

COFACE

COFACE œuvre à un environnement favorable à la famille, permettant à toutes les familles et à leurs membres de bénéficier de suffisamment de ressources financières, de services accessibles et de qualité et d'aménagement du temps pour pouvoir vivre leur vie de famille dans la dignité et l'harmonie.

<http://coface-eu.org/fr/>

EAPN – Réseau européen des associations de lutte contre la Pauvreté

Le Réseau européen des associations de lutte contre la Pauvreté est le plus grand réseau européen de 31 plates-formes nationales impliquant des ONG anti-pauvreté et des groupes de base, ainsi que 18 organisations européennes actives dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il a été établi en 1990. Les membres d'EAPN participent à des activités pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, y compris le lobby et le plaidoyer politique, des activités d'éducation et de formation, la provision de services, et des activités ciblant la participation et l'autonomisation des personnes en situation de pauvreté.

<http://www.eapn.eu/who-we-are/what-is-eapn/>

EASPD – Association européenne des prestataires de services pour personnes en situation de handicap

L'association européenne des prestataires de services pour personnes en situation de handicap est une organisation faitière européenne sans but lucratif établie en 1996 qui représente actuellement plus de 12.000 services sociaux et sanitaires pour personnes en situation de handicap. EASPD mène campagne pour des

services efficaces et de grande qualité pour les personnes handicapées dans le domaine de l'éducation, de l'emploi et du soutien individualisé, conformément aux principes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies qui peuvent être bénéfiques non seulement pour les personnes handicapées mais pour la société dans son ensemble.

<http://www.easpd.eu/fr>

EUROCHILD

Eurochild mène campagne pour que les droits et le bien-être des enfants soient au cœur de l'élaboration politique. Nous sommes un réseau d'organisations travaillant avec et pour les enfants à travers l'Europe, luttant pour une société qui respecte les droits des enfants. Nous influençons les politiques, renforçons les capacités internes, facilitons l'apprentissage mutuel et échangeons des pratiques et des recherches. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant est le fondement de l'ensemble de notre travail.

<http://www.eurochild.org>

EURODIACONIA

Eurodiaconia est une fédération d'organisations chrétiennes, d'institutions et d'églises fournissant des services sociaux et sanitaires et oeuvrant pour la justice sociale. Eurodiaconia crée une plate-forme pour ses 47 membres dans plus de 32 pays européens et facilite la mise en réseau transnationale des acteurs diaconaux, associant les niveaux régionaux, nationaux et européens.

<http://www.eurodiaconia.org/>

EDF – EUROPEAN DISABILITY FORUM

Le Forum européen pour les personnes handicapées est une ONG indépendante qui représente les

intérêts de 80 millions d'Européens en situation de handicap. EDF est une plate-forme unique qui rassemble des organisations représentatives de personnes en situation de handicap à travers l'Europe. EDF est dirigé par des personnes en situation de handicap et leurs familles. Nous sommes des précurseurs en matière de droits pour personnes en situation de handicap. Nous sommes une voix solide et unie des personnes en situation de handicap en Europe.

<http://www.edf-feph.org>

LEF – LOBBY EUROPEEN DES FEMMES

Le Lobby européen des Femmes réunit le mouvement des femmes en Europe pour influencer les institutions publiques et européennes pour qu'elles soutiennent les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes. Le LEF envisage une société dans laquelle la contribution des femmes à tous les aspects de la vie est reconnue, récompensée et célébrée – dans les postes de direction, de soins et de production ; toutes les femmes ont la liberté de choix, la confiance en soi, et sont libres de l'exploitation, et aucune femme n'est laissée pour compte.

<http://www.womenlobby.org/?lang=fr>

FEANTSA

La Fédération européenne des organisations nationales travaillant avec les sans-abri a été établie en 1989 comme organisation non gouvernementale européenne pour prévenir et alléger la pauvreté et l'exclusion sociale des personnes menacées d'itinérance ou sans-abri. C'est le seul grand réseau européen qui se concentre exclusivement sur le sans-abrisme au niveau européen. FEANTSA compte actuellement plus de 130 organisations membres, elle travaille dans près de 30 pays européens, y compris les 28 Etats membres de l'UE. La plupart des

membres de FEANTSA sont des organisations faïtières nationales ou régionales de prestataires de services qui soutiennent les sans-abri et offrent un large éventail de services, y compris le logement, la santé, l'emploi et l'assistance sociale.

<http://www.feantsa.org>

SOLIDAR

SOLIDAR est un réseau européen d'ONG qui travaille pour faire progresser la justice sociale en Europe et dans le monde. Il compte 60 organisations membres basées dans 27 pays (dont 22 dans l'UE), les organisations membres sont des ONG nationales en Europe, ainsi que des organisations non-UE et d'échelle européenne, qui travaillent dans un ou plusieurs de nos trois domaines d'activité : Ensemble pour une Europe sociale, Construire des Sociétés d'apprentissage, Organiser la Solidarité internationale. Le réseau partage les valeurs de solidarité, d'égalité et de participation.

<http://www.solidar.org>

Bibliographie

Academic Network of European Disability Experts (ANED), Inclusive Education For Young Disabled People In Europe: Trends, Issues And Challenges, April 2011.

Antonucci, L., Hamilton, M., Young People and Social Policy in Europe, Dealing with Risk, Inequality and Precarity in Times of Crisis, 2014.

Bentolila, Samuel et al., Two-Tier Labor Markets in the Great Recession: France vs. Spain, IZA DP No. 5340, November 2010.

Benton, Meghan, Reaping the benefits? Social security coordination for mobile EU citizens, November 2013.

Bruegel, The Growing Intergenerational Divide in Europe, November 2015.

COFACE, European Reconciliation Package 2014: Year of reconciling Work and Family Life in Europe, 2015.

Commission européenne, Background paper on the Austrian apprenticeship system, Learning Exchange conference on Apprenticeship Schemes in Austria, 2013.

Commission européenne, Recommandation de la Commission du 3 octobre 2008 relative à l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail, 2008.

Commission européenne, European Semester Thematic Fiche: Unemployment benefits, 2015.

Commission européenne, Memo: Les travailleurs mobiles au sein de l'UE, septembre 2014.

Commission européenne, Communiqué de Presse : Prestations de sécurité sociale : la Commission traduit le Royaume Uni devant la Cour de Justice pour mauvaise des règles de sauvegarde des droits des citoyens de l'Union européenne, mai 2013.

Commission européenne, Recommandation on Investing in Children: breaking the cycle of disadvantage, 2013.

Commission européenne, The 2015 Ageing Report, 2015.

Commission européenne/EACEA/ Eurydice/, Funding of Education in Europe: The Impact of the Economic Crisis, 2013.

Conseil d'analyse économique, Apprenticeships for Employment, December 2014.

Conseil de l'Union européenne, Recommandation du Conseil du 22 avril 2013 relative à l'établissement d'une Garantie pour la jeunesse, 2013

Diamond, Patrick and Guy Lodge, European Welfare States After the Crisis, 2013.

EAPN, Adequacy of Minimum Income in the EU, EAPN explainer. 2012.

EAPN, Youth poverty and social inclusion in Europe, 2014.

EDF, Disability and social exclusion in the EU, 2008.

EDF, Response to the European Commission communication: 'Modernising social protection for greater social justice and economic cohesion', 2008.

EDF, Statement on Inclusive Education, 2009.

EIGE, Gender Equality Index 2015: Measuring gender equality in the European Union 2005-2012, 2015.

Euractiv, Henriette Jacobson, Self-employment seen as possible exit door for jobless youth, September 2015

Eurochild, Conditional Cash Transfers and their Impact on Children, October 2015.

Eurochild, How the economic and financial crisis is affecting children and young people in Europe, December 2012.

EURODIACONIA, Policy Paper on Homelessness and housing exclusion, 2014.

Eurofound, Caring for children and dependants: effect on careers of young workers, 2013.

Eurofound, Social Inclusion of Young People, 2015.

- European Association for the Education of Adults, *Adult Education in Times of Crisis*, 2014.
- European Network on Independent Living, *Factsheet on Personal Assistance*, December 2013.
- Eurostat, *Being young in Europe today*, 2015.
- Eurostat, *Europe 2020 indicators - poverty and social exclusion*, December 2014.
- Eurostat, *Migrant integration statistics – Education*, June 2015.
- Eurostat, *Migrants in Europe : A statistical portrait of the first and second generation*, 2011.
- Eurostat, *Communiqué de Presse : le taux de chômage dans la zone Euro à 10.3%*, avril 2016.
- Eurostat, *Les jeunes – conditions de logement*, juin 2015.
- FEANTSA *Toolkits on homelessness Strategies*, 2010.
- FEANTSA, *Youth Homelessness is on the rise*, 2014.
- Forum européen de la Jeunesse, *European Quality Charter for Internships and Apprenticeships*, 2012.
- Forum européen de la Jeunesse, *Multiple discrimination and young people in Europe: Beyond age only based discrimination*, 2014.
- Forum européen de la Jeunesse, *Policy Paper on Health and Well-being of Young People*, November 2008.
- Forum européen de la Jeunesse, *Policy Paper on Quality Education*, 2013.
- Forum européen de la Jeunesse, *Resolution on Protection and Integration of Young Refugees in Europe*, 2015.
- Forum européen de la Jeunesse, *Two years after: the implementation of the Youth Guarantee*, 2015.
- Forum européen de la Jeunesse, *Young People and Democratic Life in Europe*, 2015.
- Forum européen de la Jeunesse, *Youth in the Crisis: What Went Wrong?*, 2014.
- FRA, *Education: the situation of Roma in 11 EU Member States*, 2014.
- Ghai, Dharam, *Decent Work: Concept and Indicators*, *International Labour Review*, Vol. 142, No 2, 2003.
- Goudin, Pierre, *The Cost of non-Europe in the sharing economy: Economic, Social and Legal challenges and opportunities*, *European Parliamentary Research Service*, January 2016.
- Hatfield, Izzy, *Self-employment in Europe*, 2015.
- <http://www.belgium.be>, *Allocations d'insertion professionnelle*, website accessed on 20 April 2016.
- <http://www.coopaname.coop>, Website accessed on 19 April 2016,
- <http://www.leavinghome.info/scsh-publications/>, website accessed on 19 April 2016.
- <https://sweden.se/>, Website accessed on 19 April, 2016.
- IGLYO, *The impact of homophobic and transphobic bullying on education and employment*, 2015.
- Joseph Rowntree Foundation, M. Stephens and J. Blenkinsopp, *Young people and social security: an international Review*, October 2015.
- Migration Policy Group, *A Clear Agenda for Migrant Education in Europe*, November 2014.
- Nations Unies, *Convention sur les droits de l'enfant*, 1989.
- OBESSU, *Hidden Costs in Education*, 2014.
- OECD, *Focus on Inequality and Growth*, December 2014.
- OECD, *Income Inequality Update: Rising inequality: youth and poor fall further behind*, June 2014.
- OIT, *Coordination of Social Security Systems in the European Union. An explanatory report on EC Regulation No. 883/2004 and its Implementing Regulation No. 987/2009*, 2010.
- OIT, Grimshaw D. *At work but earning less: Review of evidence, issues, and policy on decent pay and minimum wages for young people*, ILO Working paper, 2014.

- OIT, Matsumoto, Hengge and Islam, Tackling the Youth Employment crisis: a macroeconomic perspective, Employment working paper NO.124, 2012.
- OIT, L'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, 2007.
- Organisation mondiale de la Santé, Aide-mémoire 345, Adolescents: risques sanitaires et solutions, mai 2014.
- Organisation mondiale de la Santé, Rapport sur la santé dans le monde, 2010.
- Organisation mondiale de la Santé, Rapport mondial sur le handicap, 2011.
- Organisation mondiale de la Santé, La santé pour les adolescents du monde
- OSCE, Activism, Participation and Security among Roma and Sinti Youth, 2015.
- Parlement européen Rapport sur la santé et les droits sexuels et génésiques (2013/2040(INI)), septembre 2013.
- Parlement européen, The Impact of the Crisis on Fundamental Rights across Members States of the EU, 2015.
- PICUM, Position Paper on Undocumented migrants and the Europe 2020 Strategy: Making social inclusion a reality, November 2015.
- Rugg, J and Quilgars, D. Young people and housing: A review of the present policy and practice Landscape, Youth & Policy, 2015.
- Social Platform, Position Paper on an EU Directive on adequate minimum income, June 2014
- Social Platform, Position Paper on Investing in Services and work-life balance to improve gender equality, 2016.
- SOLIDAR, Progressive Structural Reforms, Lorenza Antonucci, Towards EU youth policies? The limits of current welfare states and the potential for a 'Youth Transition Fund' (YTF), 2015.
- Statistics Finland, Risk of poverty especially burdens young people, March 2015, website accessed on 20 April 2016, available at: http://www.stat.fi/til/tjt/2013/01/tjt_2013_01_2015-03-20_tie_001_en.html
- The Guardian, Hannah Fearn, Our housing system fails young people who fall between the cracks, January 2015, Website accessed on 20 April 2016, available at <http://www.theguardian.com/housing-network/2015/jan/30/housing-fails-young-people-fall-cracks>
- The Guardian, Hilary Osborne and Rupert Jones, Housing crisis will halve number of home owners in five years, May 2015, website accessed on 20 April 2016, available at <http://www.theguardian.com/business/2015/may/22/housing-crisis-halve-young-homeowners>
- The Guardian, Sally Weale, Government to cut funding for disabled university students, December 2015. Website accessed on 20 April 2016, available at <http://www.theguardian.com/education/2015/dec/02/government-to-cut-funding-disabled-university-students-jo-johnson>
- The Open Society Foundations, License to be yourself – Laws and advocacy for legal gender recognition of trans people, 2014.
- The Sutton Trust, Home advantage: housing the young employed in London, 2015.
- UNDP, Christian Bruggeman, Roma Education in Comparative Perspective, 2012.
- UNICEF, The Right of Roma Children to Education: Position Paper, 2012.
- United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD), Combating
- Poverty and Inequality: Structural Change, Social Policy and Politics, 2010.
- World Economic Forum, Global Gender Gap Report, 2015.